

Les tombes, les sites funéraires, les mémoriaux et les monuments sont inutiles aux morts mais signifient beaucoup pour les vivants. Daniel Mendelsohn

Mai 2025



**La sauvegarde du tilleul
Le monument aux morts a 100 ans**

Crup' Échos

Forum de rédaction

Pascal André (web master)
Florence André-Dumont
Xavier Bernier
Geneviève Boutsen
Bernard Dacier
Florence Grandjean
Hugues Labar (mise en page)
Marcel Pesesse (trésorier)
Patricia Quevrin

Compte bancaire

CRELAN – BE30 1030 7328 7511

Sommaire

Édito	p. 3
Le mot du bourgmestre	p. 4
Le monument aux morts à 100 ans	p. 5
Le Wellington tombé à Durnal en 1942 (suite)	p. 14
L'aménagement du village : l'éclairage et les bancs	p. 17
René Beaulieu : l'enfant et l'accordéon	p. 18
Photo d'école 1966-1967	p. 19
Brèves touristiques	p. 20
Statistiques de population	p. 21
Théâtre : Le mas re-légué	p. 22
In memoriam	p. 23
Pas d'éoliennes à Jassogne	p. 24
Activités Crupet85	p. 25
Le tilleul à travers le temps	p. 28
La taille raisonnée du tilleul	p. 37
Le ViciGAL à Crupet	p. 45
Les mares de Baive	p. 48
Fête d'inauguration à Lizée	p. 50

Notre site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet www.crupechos.be. Pour tout contact : info@crupechos.be. Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

Avis à nos sponsors !

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site www.crupechos.be (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel Pesesse, notre trésorier.

Tarif valable pour 4 éditions Crup'Échos			
1/8 p. 30 €	1/4 p. 60 €	1/2 p. 120 €	1 p. 240 €

BERNARD DACIER | PHOTOGRAPHE



0486/26.95.74

bernard.dacier@gmail.com

 Bernard Dacier – Photographe

www.bernarddacier.be

Édito

Nous voilà repartis pour une nouvelle année avec un nouveau numéro de Crup'Échos qui fera la part belle à l'histoire et au patrimoine, l'une des grandes richesses de notre village ... et des environs proches puisque nous nous aventurerons jusqu'à Durnal et Maillen.

Mêlant à la fois histoire et patrimoine, nous tenions à mettre en lumière un centenaire passé un peu inaperçu, celui du monument aux morts inauguré le 18.11.1924. Celui-ci fut érigé par les parents et amis de ceux qui tombèrent lors de la Grande Guerre. Ce fut donc le fruit d'un travail collectif, moins imposant certes, mais réalisé dans le même esprit, que le chantier de la grotte 20 ans plus tôt. Lors des discours inauguraux, un des orateurs mit en avant l'importance que ce monument devait avoir pour les jeunes. Et ce fut le cas durant les dizaines d'années qui suivirent, les écoliers y déposant des fleurs et s'y recueillant le 21 juillet ou le 11 novembre.

Et puis, depuis que le mur de Berlin est tombé et les années passant, la tradition s'est quelque peu perdue, si on fait exception du Relais sacré et des commémorations exceptionnelles de 2014 et 2018. C'est somme toute bien normal, le temps faisant son œuvre, les témoins étant chaque année moins nombreux et le climat international étant plutôt serein.

En 1924, on était en plein dans les « années folles » et la guerre qui venait de s'achever n'était pas la « première », mais la « der des ders ». Puis les choses s'emballèrent avec la montée des totalitarismes, jusqu'aux accords de Munich en 1938 quand la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne réglèrent le sort de la Tchécoslovaquie sans les Tchécoslovaques. Churchill dit alors : « *Vous avez voulu éviter la guerre au prix du déshonneur. Vous avez le déshonneur et vous aurez la guerre* ». Pendant ce temps, la diplomatie des États-Unis se résumait à un mot : « isolationnisme ». On sait ce qu'il en advint.

Difficile de ne pas faire un parallèle avec ce qui se passe actuellement en Ukraine et avec l'intention américaine de se désengager d'Europe. Et n'oublions pas non plus d'autres conflits plus lointains, mais non moins meurtriers : Gaza, le Sud-Soudan, le Cachemire et bien d'autres malheureusement ... quand ce ne sont pas les gouvernements qui oppriment leur propre population. Là, la liste est trop longue.

Le but de cet éditto n'est pas de mettre votre moral en berne, mais de simplement constater que l'Histoire repasse parfois les plats et, qu'alors, des innocents peuvent en payer le prix. Aujourd'hui, au-delà des victimes quelque peu oubliées qu'il commémore, ce monument doit surtout nous rappeler que rien n'est jamais acquis, notamment la paix et la liberté.

Et si nous sommes à la recherche d'un symbole plus joyeux, tournons-nous vers le vieux tilleul voisin qui a été soigné récemment. Malgré le poids des ans et les atteintes à son environnement, il devrait – à nouveau – reprendre vigueur. Il est la preuve qu'il ne faut jamais désespérer et que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

Terminons cet éditto en remerciant notre nouveau bourgmestre qui nous a transmis le message qui suit.

Le Forum



Le mot du bourgmestre : « Ensemble, faisons vivre l'identité d'Assesse »

Chères Assessoises, chers Assessois.

Chaque nouveau numéro de *Crup'Échos*, c'est un peu comme une photo de famille : on y retrouve nos projets, nos réussites, nos traditions et tout ce qui fait battre le cœur de notre commune. Ces pages reflètent l'énergie de nos villages et de celles et ceux qui y vivent.

Je veux saluer chaleureusement le travail des équipes de rédaction. Leur travail est précieux. Ils s'engagent à vous offrir des articles complets, documentés avec soin, afin que vous puissiez pleinement saisir les enjeux et les merveilles qui façonnent notre quotidien. Et grâce à leur regard attentif, vous pouvez découvrir les initiatives locales, les événements à venir, ou encore les personnes qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour le bien commun.

Assesse, c'est une commune fière de ses racines rurales, de son patrimoine, de ses paysages et surtout de ses valeurs : l'entraide, le respect, la durabilité. Ces valeurs, c'est notre boussole. Elles orientent chacune des décisions que nous prenons pour demain.

Mais une commune ne vit pas sans vous. Ce sont vos idées, vos coups de main, vos remarques et vos engagements qui nourrissent notre action. C'est ensemble que nous faisons avancer Assesse, pas à pas, dans la même direction.

Je ne peux pas écrire ces lignes sans évoquer Crupet. C'est un village à part, reconnu comme l'un des Plus Beaux Villages de Wallonie, et on comprend vite pourquoi. Son patrimoine, ses paysages, son atmosphère paisible... Tout y a du sens. Mais ce qui me touche le plus, c'est la manière dont les habitants prennent soin de ce lieu. On sent un attachement profond, une fierté discrète mais bien présente. Crupet, c'est une belle illustration de ce que notre commune a de plus précieux : des villages vivants, enracinés et ouverts.

Comme Bourgmestre, je suis profondément reconnaissant envers toutes les personnes qui font vivre ce projet collectif. *Crup'Échos* est bien plus qu'un journal : c'est un outil de lien, de fierté et de partage. Continuons à bâtir, avec cœur, une commune à notre image : accueillante, vivante et tournée vers l'avenir.

Avec toute ma gratitude,

Gilles Graindorge
Bourgmestre d'Assesse



Le monument aux morts a 100 ans

C'est un peu par hasard que nous avons découvert que le monument aux morts de Crupet venait d'avoir 100 ans. En effet, il fut construit en 1924 à l'initiative de la *Jeunesse de Crupet*. Celle-là même qui en 1928 se chargera de la construction du Sacré-Cœur. Ces jeunes Crupétois n'étaient pas moins entreprenants que leurs pères qui édifièrent la grotte !

Profitons-en pour parler de sa construction, de ses caractéristiques, de son inauguration et des aménagements qui y furent apportés ultérieurement.



Fig. 1. Le monument aux morts de nos jours. © H. Labar, 18.03.2025.

Les monuments aux morts – Contexte général

Dans les années qui suivirent l'Indépendance, des monuments aux combattants morts en 1830 furent érigés dans de nombreuses communes. Le plus important est évidemment le monument aux martyrs, Place des Martyrs à Bruxelles. Mais on connaît aussi le monument de l'indépendance à Binche, le monument aux morts de 1830 à Jodoigne, la colonne Sainte-Walburge à Liège, la colonne aux volontaires de 1830 à Nivelles. Dans des communes plus petites, mais d'une certaine importance quand même, on se contenta de plaques commémoratives posées à la maison communale. Mais dans les communes rurales, qui n'envoyèrent pas ou peu de volontaires, rien ne fut fait ... assez logiquement.

Plus tard, dans le 3^e tiers du XIX^e siècle, des monuments commémoratifs furent élevés pour des morts dans des conflits hors de nos frontières. Citons les monuments érigés en 1867 à Bourg-Léopold et Audenarde en l'honneur des volontaires du corps expéditionnaire tués à Tacambaro (1865), au Mexique. Ou encore le monument à Lippens et De Bruyne, à Blankenberge, rappelant des combats au Congo en 1892.

Donc, avant la Première Guerre mondiale, les monuments aux morts étaient uniquement présents dans les villes et grosses communes.

Mais l'hécatombe de 14-18 n'épargna aucun village et dans chaque commune, des voix s'élevèrent dès 1920 pour demander la construction de monuments du souvenir.

L'État, la commune, les anciens combattants ou les déportés, la paroisse, des associations professionnelles ou sportives, des privés ont pu être à la base de l'initiative d'un monument. Mais dans bien des cas, le problème du financement se posait. En 1918, dans une Belgique industriellement et économiquement exsangue, dans des villages détruits ou appauvris, la priorité va plus à la reconstruction qu'à la commémoration. C'est pourquoi les inaugurations doivent souvent attendre la fin des années 1920, voire les années 1930. En France, le mouvement fut beaucoup plus rapide : dans les trois ans qui suivirent l'Armistice, on inaugura en moyenne quinze monuments par jour.

Notons que l'emplacement (église ou maison communale, cimetière ou place centrale) dicte souvent la nature de son caractère (religieux ou laïc, funéraire ou patriotique).

Puis, surtout, le monument est symbolique et peut être à l'origine d'une statuaire importante mettant en valeur des personnes (le soldat, le résistant, le civil, le Roi Albert, le Lion belge ...), des notions (la Patrie, la Victoire ...), des allégories (des armes, un drapeau, des palmes, des rameaux, un casque ...) ou des sujets religieux (une croix, le Sacré-Cœur, une Piéta ...). Évidemment, si les financements font défaut, le monument peut se limiter à une simple stèle ou à une colonne protégée par une chaîne et quatre obus dressés.

Le combattant, lui, fut représenté sous de multiples formes : à l'offensive, en sentinelle, mourant ou, plus rarement, en méditation. Mais jamais la boue, l'affrontement, la saleté, la laideur ne sont montrés. La guerre et ses atrocités quotidiennes sont niées.

En France, de nombreux monuments furent surmontés du coq gaulois et une circulaire du 10.05.1920 instaura la création dans chaque département d'une commission chargée de l'exécution artistique des monuments¹.

Enfin, n'oublions pas une autre forme de commémoration : les rues rebaptisées au nom des victimes. Maillen et Assesse, notamment, ont fait ce choix, pas Crupet.

La construction du monument

La construction est à l'initiative de la *Jeunesse de Crupet*. Selon un courrier cosigné du 19.10.1924, cette association est composée d'une petite vingtaine d'hommes âgés de 20 à 40 ans ; les principaux responsables semblent être Firmin Bailly (°1886), Philippe Cochart (°1895) et Paul Theunissen (°1900)².

Faute de documents, il est difficile de savoir comment le mouvement a été lancé. Comme expliqué plus haut, chaque village voulait avoir son monument et la *Jeunesse* a peut-être pris les choses en main constatant l'inaction de la commune. Apparemment, l'idée était de pouvoir inaugurer le monument à l'occasion des 10 ans du début de la guerre, et en novembre en lien avec la commémoration de l'Armistice.



Fig. 2 & 3. Deux vues quasi identiques de la place de l'Église, mais à 15 ans d'intervalle (1913 et 1928 selon les oblitérations). Le monument aux morts est visible, de loin, sur la 2^e carte postale. © Coll. H. Labar.

¹ Sources : deux dossiers pédagogiques, l'un du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (Bruxelles), l'autre de la Direction départementale des Services de l'Éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques (Pau).

² A.E.N., *Commune de Crupet – Documents budgétaires*, n°258.

Les autres signataires identifiés sont : Jean Toussaint, Alphonse Deloge, Alexandre Deloge, Alphonse Bertholet, André Bodart, Joseph Daffe, Alphonse Quevrain, Jules Martin, Joseph Marion, Arthur Boulanger, Joseph Puissant, Étienne Sion, Joseph Gérard, Alphonse Fiévet. Trois signatures sont illisibles.



Fig. 4. Vue générale du monument sur une carte postale envoyée le 07.09.1926. © Coll. H. Labar.



Fig. 5. Vue rapprochée du monument, sans doute datant de 1925. © Coll. P. André.

Selon toute vraisemblance, la construction eut lieu durant l'année 1924. Il fut décidé d'adosser le monument au mur du cimetière, à l'angle entre la place et la rue Haute, sur une parcelle communale.

Comme pour la grotte, ce monument est le résultat de la coopération et de la fraternité entre les Crupétois. Mais s'ils pouvaient donner de leur temps et leurs forces pour la construction proprement dite, ils durent faire appel aux dons pour financer les matériaux. Nous savons que la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux donna 250 Fr « *en raison des bons rapports qui ont toujours existé entre la Commune et la Compagnie* »¹.

¹ A.E.N., *Commune de Crupet – Bâtiments communaux*, n°759.

La commune accorda un subside de 500 Fr sur le budget 1925¹, mais nous ne savons pas ce qu'elle octroya en 1924. Peut-être 1.200 Fr. En effet, courant 1924, la *Jeunesse* demandait instamment à la commune de porter son subside à 1.700 Fr.

Par le même courrier, elle demandait aussi que la commune enlève les troncs d'arbres qui occupaient l'emplacement du futur monument.

Vu le caractère en partie religieux du projet, la fabrique d'église aurait pu également faire un don, mais l'absence de registres couvrant la période ne permet pas de le confirmer.

Le monument en 1924

Édifié en pierre calcaire, le monument est relativement imposant pour un village qui comptait à peine 440 habitants.

À l'époque, il était simplement composé d'une grande dalle centrale (1,80 m x 2,0 m) et deux dalles latérales plus petites (0,70 m x 1,50 m). Celles-ci sont surmontées d'une corniche, supportant une croix au centre et une vasque à chaque extrémité. Sous les deux dalles latérales, des pierres creuses permettent la plantation de fleurs.

Le monument ne comporte réellement qu'une seule ornementation, que l'on peut rattacher au style Art déco², en vogue dans les années 1920 : une guirlande de fleurs stylisée sur le panneau central.



Fig. 6. Un élément Art-déco. © H. Labar 18.03.2025.

À l'époque (Fig. 4), vu la différence de niveau par rapport à la voirie de la rue Haute, un talus de pierres s'avancait devant le monument, rendant impossible un accès de face : il fallait passer sur la droite.

Et s'il faut absolument classer le monument, nous considérerons qu'il est plus funéraire que patriotique par la présence de la croix, par la proximité avec l'église et le cimetière et par l'absence de symboles militaires.

Les Crupétois honorés en 1924 ... et un peu plus tard

Le grand panneau central du monument est orné d'un cartouche surmonté d'une guirlande de fleurs avec, en-dessous, les dates « 1914 » et « 1918 ». Un texte, « *Aux enfants de Crupet morts pour la Patrie* », figure dans le cartouche. En-dessous, à l'origine, les noms de trois combattants furent gravés :

- Léopold Deloge, artilleur tué le 31.10.1918 à Lotenhulle ;
- Ernest Deloge, frère du précédent, prisonnier de guerre, décédé de la grippe espagnole à Bruxelles le 18.01.1919 ;
- Léopold Daffe, grand invalide de guerre, décédé à Crupet le 11.02.1920.

¹ A.E.N., *Commune de Crupet – Documents budgétaires*, n°259.

² Ce style est caractérisé par l'utilisation de formes rectilignes et symétriques avec des formes stylisées. Il existait depuis plus de 10 ans avant qu'un nom ne lui soit donné, à l'occasion de l'exposition des arts décoratifs de 1925, à Paris.

Le panneau latéral gauche porte le nom du déporté Fernand Quevrain, réfractaire au travail obligatoire et fusillé à Lötzen (Giżycko en Pologne, Mazurie) le 04.04.1917¹. Et sur le panneau latéral droit, le menuisier Alphonse Pierret est repris comme seule victime civile : il fut tué par un tireur d'élite le 20.08.1914 sur la route entre Crupet et Ronchinne².

Sur la carte postale (Fig. 5), on voit qu'une place avait été réservée en attente pour un 4^e nom : c'est celui de Pierre Stevens qui y fut gravé³. Grand blessé de guerre, il décéda à Crupet le 18.06.1930.

Les deux *Minnenwerfers*

Comme expliqué ci-dessus, le monument de Crupet est assez strict, sans décoration exagéré. Sans doute pour y remédier, et comme cela apparaît clairement sur les deux cartes postales (Fig. 4 & 5), le monument fut encadré de deux engins d'artillerie, et cela dès la construction.

En effet, faisant suite à une demande de la commune, des courriers du 24.09.1924 et du 01.10.1924 émanant du Commandant du Grand Parc d'Armée du fort de Merksem⁴ confirment l'envoi de deux *Minnenwerfers* de 17 cm courts rayés, de deux affûts et de deux plateformes⁵. Les engins furent livrés en gare d'Évrehaillies-Bauche dans les premiers jours d'octobre, la commune prenant en charge les frais de livraison.

Selon ces courriers, les deux *Minnenwerfers* étaient prêtés. Ont-ils été renvoyés à Merksen ultérieurement ou ont-ils été enlevés par les Allemands entre 1940 et 1944⁶ ?

Minenwerfer est le nom allemand d'une classe de mortiers lance-mines à courte portée, largement utilisés pendant la Première Guerre mondiale par l'armée allemande. Ces armes étaient destinées aux sapeurs pour franchir des obstacles que l'artillerie à longue portée ne pouvait pas viser avec précision.

Les Allemands avaient étudié le siège de Port-Arthur⁷, où l'artillerie lourde avait été incapable de détruire des structures défensives comme les barbelés et les bunkers. En 1907, la solution qu'ils développèrent fut un mortier rayé à chargement par la bouche et à canon court pour munitions d'obus de mine, disponible en trois calibres : 7,5 cm, 15 cm et 25 cm. Par rapport aux mortiers classiques, ils avaient l'avantage d'être beaucoup plus légers, et donc plus maniables. La version moyenne (17 cm) fut introduite en 1913.

Au début de la guerre, l'armée allemande disposait de 160 *Minenwerfers*. Ils furent utilisés avec succès à Liège et à Namur, ainsi que contre la forteresse de Maubeuge. Quelques mois plus tard, avec le début de la guerre de tranchées, l'infanterie allemande commença à réclamer des armes à courte portée, et les *Minenwerfers* entrèrent en action. Les forces alliées ne tardèrent pas à réclamer des engins similaires. Un *Minenwerfer* capturé fut emmené à Londres en novembre 1914, et 100 exemplaires furent expédiés au front avant Noël.



Fig. 7. Un *Minnenwerfer* de 17 cm exposé à l'*Australian War Memorial* de Camberra. © Wikipedia.

¹ M. PESESSE, *Fernand Quevrain, héros crupétois oublié* in *Crup'Échos*, n°101, mai 2021, p. 37.

² Pour plus de détails sur les personnes citées, voir : H. LABAR, *De la création des communes à l'entre-deux-guerres in Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, S.A.N., 2008, pp. 185-187.

³ Aujourd'hui encore, on peut voir que son nom n'a pas été gravé en même temps que les autres. La gravure est quelque peu différente ; de plus le marbrier a commis une erreur en plaçant son prénom en premier, contrairement aux autres victimes.

⁴ A.E.N., *Commune de Crupet – Bâtiments communaux*, n°760.

⁵ Les plateformes correspondaient toutefois à des *Minenwerfers* lourds de 25 cm.

⁶ Pourquoi pas en 1943, en même temps que les cloches de l'église ?

⁷ Le siège de Port-Arthur fut l'épisode le plus important de la guerre russo-japonaise. Il dura de mai 1904 à janvier 1905.

Grâce à ce puissant arsenal d'artillerie à courte portée, les forces allemandes pouvaient traverser le no man's land et attaquer avec un feu dévastateur toute cible qui se présentait. Les *Minenwerfers* furent aussi utilisés pour l'envoi de mines chargées de gaz.

La vitesse initiale des *Minenwerfers*, et donc leur choc de tir, étant faible, ils étaient remplis de divers explosifs, généralement inadaptés à l'artillerie, le TNT étant réservé aux obus d'artillerie. Les explosifs utilisés étaient généralement à base de nitrate d'ammonium et de carbone. Mais leur sensibilité les faisait parfois exploser dans le tube ; ces accidents se produisirent souvent, dont l'un coûta la vie à l'un des concepteurs, en 1916. Ces problèmes furent finalement surmontés.

Vu les nombreux avantages de ces engins dans la guerre de tranchées, la production fut intensifiée et, en 1918, plus de 15.000 étaient en service. Un *sehr schwerer Minenwerfer* de 38 cm fut même développé¹.

L'inauguration du 16.11.1924

Pour ce qui concerne les festivités de l'inauguration, contentons-nous de reprendre deux articles parus dans *Vers l'Avenir* en novembre 1924. Malheureusement nous n'avons pas retrouvé de photos relatives à ces festivités. C'est dommage, car la décoration du village semblait être assez impressionnante.

CRUPET – Le monument²

Le dimanche 16 novembre 1924 aura lieu l'inauguration du monument commémoratif élevé à la mémoire des enfants de Crupet morts pour la patrie.

La cérémonie sera rehaussée par la présence d'un représentant de S.M. le Roi, M. le général Deruette, et M. le ministre de la Défense nationale, de M. le Gouverneur de la province et de nombreuses notabilités. – Une musique militaire et la Fanfare d'Assesse prêteront leur gracieux concours.

Programme : A 10 heures, grand-messe avec sermon par un aumônier militaire ; à 11 heures, bénédiction solennelle du monument ; à 13 heures, place des Ecoles, formation du cortège dans l'ordre suivant : cavaliers, enfants des écoles, musique militaire, autorités communales, civiles et militaires, Jeanne d'Arc, Miss Cavel, Gabrielle Petit, la Belgique en deuil, parents en deuil, groupe des infirmières, fanfares d'Assesse, sections de Combattants et de Déportés, Assesse, Courrière, Durnal, Evrehailles, Florée, Godinne, Lustin, Maillen, Spontin, Mont-sur-Meuse, Sorinnes-la-Longue, Yvoir, Profondeville, Crupet, Mutuelles, Jeunesses, Société dramatique ; à 14 heures, inauguration du monument : 1. Discours ; 2. Appel aux morts ; 3. Chant patriotique et Brabançonne ; 4. Remise du monument à l'administration communale ; à 15 heures, à la maison communale, réception officielle des autorités, des présidents et porte-drapeaux des sociétés déléguées.

CRUPET – Une belle cérémonie patriotique³

La jeunesse de Crupet préparait, depuis quelque temps, l'érection d'un monument à ses camarades victimes de la guerre. Ce monument, d'une belle ligne, simple et grande comme l'idée de la mort, s'élève sur la place de l'église, adossé au mur du cimetière, à l'ombre d'un tilleul centenaire. C'est l'œuvre de l'abbé Balthazar, architecte.

On l'inaugurait dimanche dernier, 16 novembre.

La semaine qui a précédé la cérémonie, un étranger n'eut pas deviné d'événement : on n'est pas expressif là-bas. Mais, sous une écorce qui paraît ne pas vivre, quels cœurs vibrants ! Le samedi matin, Crupet avait son aspect pittoresque accoutumé. En 24 heures, quelle transformation féérique ! Le dimanche matin, le village s'éveillait, enfoui dans la verdure et les fleurs, éclatant sous les rayons d'un clair soleil.

Les rues qui rayonnent autour du monument n'étaient plus que des allées de sapin et de houx fleuris, derrière lesquels on devinait les maisons. Des arcs de triomphe aux banderoles avec inscriptions patriotiques (Vive le Roi ! Reconnaissance ! Hommage aux Martyrs du Droit et de la Liberté ! ...) s'étaient élevés comme par enchantement. De simples particuliers, des ouvriers avaient dressé devant leur demeure des portes monumentales de verdure où se lisait : Honneur aux Martyrs ! A nos Héros morts pour la Patrie, et surmontées du monogramme du Roi. Tout cela relié par des guirlandes aux couleurs belges, congolaises, françaises. Dans toute cette verdure vigoureuse frétilaient des drapelets aux mêmes couleurs. Aux fenêtres, des drapeaux se balançaient.

¹ Source : Wikipedia, version anglaise.

² *Vers l'Avenir*, 10.11.1924.

³ *Vers l'Avenir*, 22-23.11.1924.

Le matin, une messe solennelle des morts fut chantée pour les victimes, coupée par un sermon émouvant de l'aumônier militaire, abbé Bonjean, qui a éloquemment célébré les vertus du Roi, de l'armée et de la population belge.

Après, sortie en cortège du clergé et de la foule, avec bannières et bénédiction du mémorial, suivie d'une courte et vibrante allocution de l'aumônier, rappelant les circonstances de la mort des enfants de Crupet, tombés pour la Patrie.

A 2 heures, développement à travers le village d'un long cortège composé de cavaliers, amazones figurant miss Cavel, la Belgique en deuil, infirmières, nombreuses délégations de combattants et déportés avec leurs drapeaux. Le cortège est animé par la musique entraînante du 12^e de ligne et la fanfare de Faulx-les-Tombes.

Il défile devant une estrade dressée face au monument, où se trouvent le Général Deruette, représentant le Roi, le lieutenant-colonel chevalier de Mélotte, commandant du 2^e chasseurs à cheval, représentant l'armée, le vicomte de Lestrangle, délégué de LL. AA. II. le prince et la princesse Napoléon, le Gouverneur de la province, le Conseil communal, le Comité.

Au passage, tous les drapeaux s'inclinent.

M. Le Gouverneur a la charmante attention d'aller chercher, dans l'enceinte qui leur est réservée, les familles des victimes et les amène sur l'estrade, à l'honneur, avec les autorités.

Des discours sont dits – qui chantent tous la sonore note patriotique – par M. A. Fiévet, mutilé de guerre, au nom des anciens combattants ; par M. F. Bailly, pour les déportés et remise du mémorial est faite à l'Administration communale. M. Gozin, délégué du Conseil communal, accepte avec reconnaissance et dit aux jeunes gens la grandeur du sacrifice fait à la patrie et l'espoir que l'on fonde sur eux ; M. Panier, de Dinant, prêche l'union dans le dévouement ; M. le lieutenant-colonel de Mélotte envisage l'éducation de la jeunesse et le respect des jeunes pour le monument ; M. le Gouverneur prononce une harangue patriotique qui cause une vive impression.

Le général Deruette a déposé, au nom de LL. MM. le Roi et la Reine, une superbe couronne, la plus belle entre toutes, en fleurs naturelles : chrysanthèmes et palmes, avec inscription Albert-Elisabeth.

On entend la Brabançonne.

M. de Lestrangle s'avance avec une magnifique gerbe de chrysanthèmes variés, cravatée au nom du prince et de la princesse Clémentine ; il est accueilli par une alerte Marseillaise et les cris de : Vive la France !

Puis c'est le Conseil communal qui accomplit ce devoir et dépose une belle couronne. Et, geste touchant, une multitude de petits bouquets des enfants et de nombreux particuliers, plus riches de cœur que de bourse.

Sonnerie aux champs de grande et impressionnante allure par une vingtaine de clairons du 12^e et salut des drapeaux, tous inclinés devant le monument pendant que, dans un silence très émouvant, tout le monde est tête nue et penchée !

Appel des morts par le mutilé de guerre A. Fiévet et P. Cochart, déporté, tandis qu'en sourdine la musique militaire joue la Brabançonne.

Réception et vin d'honneur à la maison communale, où l'on se rend en cortège. Remerciements émus à toutes les autorités, chacune en particulier, pour tant d'honneur, à S. M. le Roi, M. le Ministre, M. le Gouverneur, par le délégué du Conseil et du Comité.

Telle fut la belle fête du 16 novembre, dont Crupet se souviendra longtemps.

Dans ce compte rendu, il n'est pas fait mention d'une représentation théâtrale. Or, le 01.06.1924, le Conseil communal désigna les conseillers Joseph Chiliade et Armand Gozin « pour faire partie de la Commission proposée par le Société dramatique Les Travailleurs à l'effet de glorifier les héros de la Grande Guerre »¹. Cette représentation théâtrale fut sans doute jouée un autre jour.

Après la Seconde Guerre mondiale²

À l'issue de la guerre, les habitants de Crupet se sont unis pour rénover le monument : cet aménagement fut possible grâce aux fonds recueillis lors d'une grande fête équestre organisée à Jassogne.

¹ A.E.N., Commune de Crupet – Registres du Conseil communal, n°3.

² F. BERNIER & H. LABAR, *Crupet dans la tourmente 40-45 in Crupet, un village et des hommes en Condroz namurois*, S.A.N., 2008, pp. 205-218.

Le nouveau monument fut inauguré le 28.07.1946 en présence du gouverneur Gruslin. Après la messe solennelle et la bénédiction du drapeau, une grande foule se rassembla sur la place de l'Église pour assister aux discours et à la remise du drapeau.

La journée se clôtura par un concert – auquel participèrent des artistes de la Monnaie et du Théâtre royal de Liège – et un grand banquet.

Et de nouveaux noms furent apposés sur le monument.

À la liste des combattants de 14-18, on ajouta Henri Puissant qui, gravement blessé à la tête pendant le conflit, vécut 22 ans à l'asile psychiatrique de Dave et décéda en 1941¹.

Parmi les nouveaux aménagements, une terrasse et un escalier furent construits au pied du monument, permettant ainsi un accès de face et plus aisé.

Sous l'ancien monument, on ajouta un élément ressemblant à un autel, tel qu'on en voyait avant, quand le prêtre officiait dos aux paroissiens.



Fig. 8. Jean Moreaux lors de l'inauguration du monument aux morts en 1946. © Coll. F. Bernier.



Fig. 9. Gilles Delaye récite « Ode au drapeau » lors de la cérémonie d'inauguration du monument rénové. © Coll. F. Bernier.

Fig. 10. La foule présente autour du monument. © Coll. privée.

Fig. 11. Le banquet qui suivit la cérémonie. © Coll. F. Bernier.



¹ Le panneau central a été creusé et une pierre gravée à son nom y a été insérée. Il est aussi possible que cet ajout ait eu lieu durant la guerre et non en 1946.



Fig. 12. Les aménagements de 1946, avec la plaque aux victimes de 1940-1945. © H. Labar, 18.03.2025.

Entre deux massifs aux formes cubiques, une plaque, gravée du Lion belge et rappelant les noms des victimes du 2^e conflit mondial fut posée. Le tout fait 1,20 m de haut, le linteau supérieur portant l'inscription « Honneur – Patrie ».

La plaque rappelle les noms de :

- Marie Sacré et Zélie Carton, deux victimes civiles tuées lors d'un bombardement à Saint-Aubin, le 13.05.1940 ;
- Edmond Pesesse, soldat tué à Steenkerke-lez-Furnes le 27.05.1940 ;
- Fernand Generet, résistant de l'A.S. fusillé à Schaerbeek le 12.05.1944.

Sur cette plaque, figure également le nom d'Alphonse Fiévet. On suppose qu'il s'agit de l'invalidé de guerre cité plus haut, et qui décéda à Namur le 07.10.1945. Il aurait dû être repris avec les autres combattants de 14-18, mais il fut sans doute plus facile de l'ajouter aux victimes de 40-45¹.

Plus récemment²

Le 11.11.2018, à l'occasion du Relais Sacré, les édiles communaux et l'A.P.E.A. posèrent une plaque commémorative des 100 ans de l'Armistice de la Grande Guerre.



Fig. 13 & 14. L'inauguration de la plaque commémorative de l'Armistice. © F. Bernier, 11.11.2018.

Hugues Labar

¹ Il fut aussi garde-champêtre et secrétaire communal (voir H. LABAR, *Nos anciens gardes-champêtres* in *Crup'Échos*, n°99, déc. 2019, pp. 29-30). Dans l'article paru en 2008 (réf. en note 2, p. 11), il y avait une erreur suite à une confusion avec son oncle Alphonse Fiévet, ancien cantonnier, décédé à Crupet le 16.07.1940, à 72 ans. Nous n'avons aucun élément incitant à croire que c'est ce dernier qui aurait été honoré en 1946.

² F. BERNIER, *Fédération Nationale des Combattants de Belgique – 11 novembre 2018* in *Crup'Échos*, n°97, déc. 2018, p. 29.

Le Wellington tombé en 1942 à Durnal - Informations complémentaires

Dans le Crup'Echos n°105, pp. 35-36, avec l'aide de Christian Vanhee de Bourg-Léopold (spécialiste des bombardiers RAF tombés en Belgique) et de Jean-Luc Wilmet de Spontin, nous avons présenté le crash du bombardier Wellington à Durnal dans la nuit du 27 au 28 avril 1942.

Grace à MM. Alain Rosseels et Jean-Luc Wilmet, deux nouveaux documents intéressants viennent compléter et confirmer le drame du 28 avril 1942 à Durnal. Il s'agit d'une part du rapport quotidien de la *Feldkommandantur* allemande de Namur qui décrit les activités aériennes dans la région durant cette nuit-là et d'autre part la fiche de l'armée allemande actant le décès du sergent Albert John Glaister sur le Vickers Wellington tombé à Durnal.



Fig. 1. Cliché allemand légendé au verso
« Vickers Wellington zu Durnal am 28-4-1942. ». © Coll. Ch. Vanhee.

La fiche de A. J. Gaister sur Vickers Wellington le 28.04.42 à Durnal

Les initiales et le grade sont exacts, en revanche il y a une faute dans le nom (il manque le L de Glaister).

D'après Roger Cochart de Durnal, on avait retrouvé sur les lieux une veste au nom de Glaister, mais on n'en a aucune photo ni trace aujourd'hui. Ce document inédit représente le seul lien trouvé entre Durnal, le Vickers (et non Vicker) Wellington et le membre d'équipage A. J. Glaister.

Gefangenenlager:		Staatsangehörigkeit:		Nr. der Liste:	
Gefangenen-Nr.: <i>Wann mis' mark</i>		England		Seite der Liste:	
Name: <i>Glaister</i> GLAISTER		<i>nicht im bekannt Toten liste 76 44 22</i>		Beruf: <i>P368263</i>	
Vorname: <i>A. J.</i>				Religion:	
Geburtsdag u. Geburtsort:		Truppenteil: <i>Marib. Vicker Wellington</i>		Dienstgrad: <i>Sergeant</i>	
Vorname des Vaters:		Komp. usw. VICKERS		Matr. Nr.	
Familiennamen der Mutter:		Ort und Tag der Gefangen- nahme oder Internierung:			
Name u. Anschrift der zu benachrichtigenden Person:		Verwundungen, Verletzungen oder Tod:			
Aufenthalt u. Veränderungen:		wann und von wo zurückgegangen:			
		<i>F 28. 4. 42 Durnal</i>			
		<i>Grablage: Friedh. H. von 8 Grab Nr. 39</i>			

Fig. 2. Fiche de l'armée allemande de décès du sergent G(L)AISTER le 28.04.1942 à Durnal.

© Dossier anglais des inhumations, A. Rosseels

Traduction du rapport quotidien de la FeldKommandantur (V) 682

Rapport sur les activités aériennes dans la région durant la nuit du 27 au 28 avril 1942.

Objet : Rapport quotidien.

Namur, 28 avril 1942

Événements spéciaux :

Activité aérienne ennemie :

a) Dans la nuit du 27 au 28 avril activité aérienne ennemie animée dans toute la zone de commandement. Aux nouvelles des accidents d'avion, emploi de la Feldgendarmerie et des Jagdkommandos du Lds, Batl. 526 de Namur et Dinant.

1.) 1 bombardier ennemi (type Wellington) s'écrase près de Sautour (4 km au sud-est de Philippeville). Deux militaires de l'unité L 43 093 ont été légèrement blessés lors des opérations de sauvetage. La garde était assurée par l'armée de l'air.

2.) 1 bombardier ennemi (2 moteurs Wellington) s'est écrasé près de Durnal (10 km au nord-est de Dinant). 5 membres d'équipage retrouvés morts. Gardé par la Feldgendarmerie et les Landeschützen.

3.) 1 bombardier ennemi (4 moteurs Halifax) s'est écrasé dans la région de Hamois (19 km au nord-est de Dinant). 3 membres d'équipage retrouvés morts. Gardé par la Feldgendarmerie (police militaire allemande) et les Landeschützen (troupe d'occupation composée de soldats de la Wehrmacht parmi les plus âgés). Une recherche est en cours pour retrouver les membres d'équipage qui se sont échappés.

4.) Près de Véves (orthographié Véve) (7 km au sud-est de Dinant) 2 bombes hautement explosives ont été larguées sur une ferme par des avions ennemis. 2 Belges tués. Les travaux de déblaiement ont commencé.

5.) À Libin (10 km au sud-ouest de Saint-Hubert), des bombes ont été larguées et une centaine de bombes incendiaires ont été larguées (une trentaine n'ont pas explosé). Un incendie de forêt s'est déclaré et est toujours en cours d'extinction. Jusqu'à présent, environ 4 hectares de forêt vieille de 30 ans ont été brûlés. Sinon aucun dommage.

27 / 51

50

Feldkommandantur (V) 682
K. St. Abt. I a .

Namur, den 28.4.1942

An
Militärbefehlshaber in Belgien und in Nordfrankreich
- Kommandostab I a -

Brüssel

Betr.: Tagesmeldung.

1.) Veränderungen im Einsatz.
a) der der F.K. (V) 682 unterstellten Einheiten: keine.
b) der der F.K. (V) 682 nicht unterstellten Einheiten: keine.

2.) Besondere Ereignisse:
a) Feindfliegertätigkeit:
In der Nacht vom 27./28.4. lebhaftes Feindfliegertätigkeit im ganzen Befehlsbereich. Auf die Nachricht von Flugzeugabstürzen wurden sofort Feldgendarmerie- und Jagdkommandos des Lds, Batl. 526 von Namur und Dinant eingesetzt.

1.) 1 Feindbomber (Typ Wellington) bei S a u t o u r (4 km südostwärts von Philippeville) abgestürzt. Bei Bergungsarbeiten wurden zwei Soldaten der Einheit L 43 093 leicht verletzt. Bewachung wird durch die Luftwaffe gestellt.

2.) Nahe D u r n a l (10 km nordostwärts Dinant) 1 Feindbomber (2 mot. Wellington) abgestürzt. Von der Besatzung 5 Mann tot aufgefunden. Bewachung durch Feldgendarmerie und Landeschützen.

3.) In Gegend H a m o i s (19 km nordostwärts Dinant) 1 Feindbomber (4 mot. Halifax) abgestürzt. 3 Mann der Besatzung tot aufgefunden. Bewachung durch Feldgendarmerie und Landeschützen. Fahndung nach etwa abgesprungenen Besatzungsmitgliedern ist im Gange.

4.) Bei V é v e (7 km südostwärts Dinant) 2 Sprengbomben von Feindflugzeugen auf ein Gehöft abgeworfen. 2 Belgier getötet. Räumungsarbeiten sind eingeleitet.

5.) Bei L i b i n (10 km südwestlich St. Hubert) Bombenabwürfe und Abwurf von ca. 100 Brandbomben (gegen 30 nicht detoniert). Ein Waldbrand entstand, dessen Löschung noch im Gange ist. Bisher ca. 4 ha 30jähriger Wald verbrannt. Sonst kein Schaden.

b.) Spionagefälle:

Fig. 3. Rapport des activités aériennes dans la région la nuit du 27 au 28 avril 1942, FeldKommandantur (V) 682; © Archives armée allemande, A. Rosseels.

Mais toutes les questions ne sont pas encore résolues pour ce dramatique crash à Durnal en 1942.

À quelle heure l'avion est-il tombé et qui l'a abattu puisque la liste des victoires allemandes hésite entre deux pilotes et deux moments à une heure d'intervalle (l'avion de Durnal et l'avion de Givet) ? L'immatriculation était-elle BB-Y ou EN-Y ? Et encore d'autres interrogations.

Les réponses viendront peut-être avec la découverte inopinée d'autres informations...

Pour conclure, sachez qu'une nouvelle édition de 170 pages, de 2024, compilée par Jean-Luc Wilmet, de « Durnal et la guerre » peut être téléchargée au format PDF depuis le site www.crupechos.be, rubrique « Crupet dans la tourmente et villages environnants ».

Nous remercions vivement MM. Christian Vanhee et Alain Rosseels pour leurs documentations et recherches.

À la mémoire des 5 aviateurs de la RAF décédés dans la nuit du 27 au 28 avril 1942 à Durnal,

Pascal André & Jean-Luc Wilmet

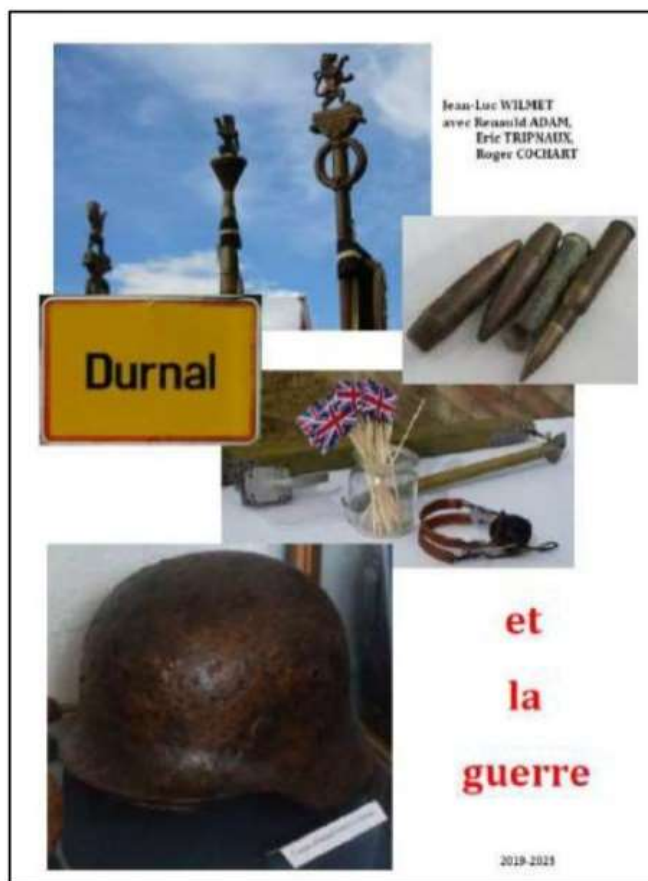


Fig. 4. La dernière édition de l'ouvrage « Durnal et la guerre ». © J.-L. Wilmet, 2024.



RÉPAR-CUIR
Rue St Joseph, 9 - 5332 CRUPET
083 69 96 82

Vêtements, cuir daim - skaï - mouton retourné, ...
Technique spéciale de vulcanisation sur cuir lisse,
réparation de déchirures, trous, griffes, brûlures, ...

CORDONNERIE
Chaussures, sacs, vestes en cuir, ...

CERTIFIÉ PARABOT et AMBIORIX
Membre de la Fédération nationale de la chaussure

Rue Léopold, 4 - 5500 DINANT
0474 39 99 13

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

Aménagement du cœur de Crupet 2022-2023, l'éclairage public

En automne 2024, la dernière phase des aménagements du cœur de Crupet a été finalisée par l'implantation d'une nouvelle cabine électrique sur le parking du Tige et l'installation de nouveaux réverbères design entre la place de l'Église et le parking du Centre. Ce nouvel éclairage public procure une atmosphère accueillante dans le cœur du village. Il renforce également la sécurité tout au long du parcours. Ce projet d'aménagement s'inscrit dans une démarche globale de valorisation touristique du vallon de Crupet.

Pascal André



Fig. 1. Exemple d'un nouveau réverbère à l'entrée du parking du Centre. © P. André, 2025.



Fig. 2. La nouvelle cabine électrique sur le parking du Tige. © P. André, 2025.

Le projet « Des bancs pour les promenades autour du donjon de Crupet, patrimoine exceptionnel de Wallonie » n'a pas été retenu !

Au printemps 2024, Crup'Echos, en concertation avec les autorités de la commune d'Assesse, avait introduit un projet à la Province de Namur dans le cadre du « Budget participatif 2023-2024 ».

Crup'Echos avait proposé un projet pour implanter et/ou renouveler 7 bancs publics pour les promenades autour du donjon de Crupet, patrimoine exceptionnel de Wallonie et pôle touristique du Condroz namurois.

Malheureusement, ce beau projet n'a pas été retenu. Il a été classé 20^e sur 50. Seuls les 5 premiers ont été retenus et ont épuisé l'enveloppe budgétaire de 200.000 € allouée par la Province de Namur.

Cependant, nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont soutenu ce projet par leurs votes.

Pascal André
Porteur du projet



René Beaulieu : l'accordéon et l'enfant

Comme beaucoup, il m'arrive de penser au passé avec nostalgie.

Dans les années soixante, les déménagements étaient peu fréquents dans notre village, rares étaient les nouvelles familles venant s'y installer (Denis, Fourez et... Beaulieu).

Je me suis souvent demandé ce qu'était devenu René Beaulieu, dont la maman tenait le magasin Courthéoux, emplacement actuel de la Maison du Cadeau (Mario Macor et Jacqueline Pesesse).

Quelques temps après leur arrivée à Crupet, le départ de cette famille n'était pas annoncé et en avait surpris plus d'un.

Le 15 novembre 2024, je suis intrigué par un article d'une page dans l'Avenir, intitulé « *Le poète René Beaulieu raconté par son accordéon à titre posthume* ».

Ce poète et musicien ne se séparait jamais de son accordéon, il avait couché sur papier son parcours de vie, agrémentant son récit de partitions de valse, de poèmes et de dessins. Il s'est éteint le 2 avril 2024, à Rochefort, à l'âge de 63 ans. Son épouse a fait publier ses écrits.

L'âge correspond parfaitement à notre René, il ne peut s'agir d'un homonyme !

Via la maison d'édition du livre, je contacte son épouse, Madame Anne-Marielle Kaiser, domiciliée à Rochefort. Elle me confirme qu'il s'agit bien de notre compagnon d'enfance, lequel, en dépit de ses nombreux déménagements, évoquait souvent Crupet. C'est d'ailleurs lors d'une kermesse de notre village qu'il a découvert l'accordéon, en écoutant un petit groupe de musiciens qui se produisaient à cette occasion.

A l'âge de 8 ans, il reçut, en cadeau, cet instrument qui ne le quittera jamais.

Parmi ses nombreuses activités, ce natif de Soye (Erezée) enseignait la méthodologie du travail social à l'Institut Cardijn de Louvain-la-Neuve. Sa fibre sociale l'a amené aussi à travailler pendant une quinzaine d'années pour Entraide et Fraternité Luxembourg. Il a aussi contribué à créer la Colupa, la Coalition luxembourgeoise pour la Paix qui a vu le jour en 1991 lors de la première guerre du Golfe. Il avait aussi été actif au centre des immigrés.

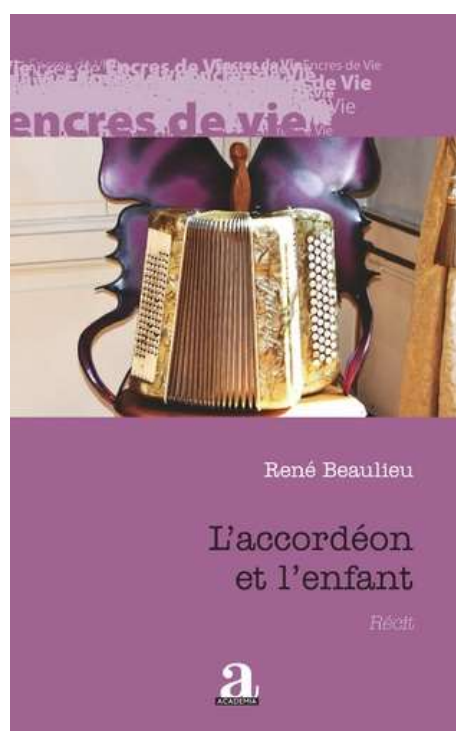
C'est donc son épouse qui a fait publier le récit de son mari décédé. Il est intitulé « *L'accordéon et l'enfant* » et est publié aux Editions Academia de Louvain-la-Neuve (www.editions-academia.be).

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai lu ce recueil qui m'a fait découvrir le pédagogue, accordéoniste, compositeur, poète, philosophe et ... écrivain. Ecrivain, oui, ... Quotidiennement !

Au travers de ces pages, j'ai perçu la mise en valeur des gens, le combat mené par René pour une société plus juste, la musique des mots, sa capacité à allier musique et sens profond.

Le fil du livre, l'accordéon, son compagnon de toujours, vous raconte son histoire. Au travers de l'accordéon, vous découvrez aussi les épreuves et les tumultes traversés au cours d'une vie.

Je me dois d'évoquer aussi les nombreux prix remportés lors de la participation à des concours internationaux d'accordéon.



Sur la photo d'école, qui fait suite à cet article et que je date du printemps 1967, René se trouve sur la 1^{ère} rangée debout, le 4^{ème} en partant de la droite.

Je tiens à remercier Madame Kaiser pour son accueil et sa gentillesse et à lui dire ma fierté d'avoir pu découvrir son mari sous un très bel angle.

Je ne puis enfin que vous encourager à découvrir ce très beau livre.

Marcel Pesesse

École de Crupet 1966-1967

L'article qui précède est relatif à René Beaulieu, qui fut élève à l'école communale de Crupet dans les années 1960. Par le plus grand des hasards, la photo évoquée a fait l'objet d'une question posée lors du quiz organisé à l'occasion du goûter des seniors du 16 février dernier. C'est l'occasion de la mettre à l'honneur.



En partant de la gauche :

1^{ère} rangée (garçons accroupis ou assis en tailleur) : Luc Laloux, Eddy Bertholet, Frédéric Derie, Hugues Navez, ... Denis, Philippe Gendebien, Michel Pesesse, Michel Quevrain, Alain Jaumotte.

2^{ème} rangée (filles assises) : Annick Theunissen, Chantal Pesesse, Christine Istasse, (elle n'habitait pas à Crupet, c'était la nièce de l'instituteur et séjournait chez lui pendant la maladie de sa maman), Gaëtane Bertholet, Dominique Quevrain, Pierre Mottart (petit garçon debout), Marylène Beaulieu (sœur de René), Marcelle Houbion.

3^{ème} et 4^{ème} rangées : Jean-Jacques Quevrain, Jean-Claude Quevrain, Jean-Paul Theunissen, Didier Pesesse, Fernand Quevrain, Bruno Mottart, Christian Delvaux, René Beaulieu, Claude Pesesse, Françoise Quevrain, Marcel Pesesse, Cécile Quevrin, Charles Lange, Fabienne Bertholet, Éric Dehandschutter. La petite fille qui tient la main de Mme Plennevaux est Marianne Delvaux, sa filleule de Namur.

Instituteurs : Michel Mottart, Berthe Wautholet et Mme Plennevaux (Delvaux de son nom de jeune fille).

Dernière rangée : Anne-Michèle Mottart, Françoise Denis, Christiane Laloux, Patricia Quevrin, Bernadette Delloye, Thérèse Denis, Agnès Stevigny, Marie-Paule Laloux.

Marcel Pesesse – Patricia Quevrin

Brèves touristiques

L'activité de guide touristique amène son lot de découvertes !

L'abbaye de Leffe et son influence

En préparant mon guidage de Dinant, un extrait de l'ouvrage « *Dinant, un joyau du patrimoine mosan* », Ed. Institut du Patrimoine Wallon, carnets du Patrimoine n°53 a retenu mon attention, vu la mention de Crupet et Jassogne.

Comme mentionné dans différents Crup'Echos, Crupet et Jassogne formaient deux paroisses distinctes, celle de Jassogne ayant un rayonnement régional certain.

Voici l'entrefilet en question :

« Dès 1200, les Chanoines prémontrés de Leffe augmentent leurs revenus grâce aux dîmes et à de nombreuses libéralités et agrandissent leur domaine par l'acquisition de moulins à eau, bois, champs, vignes... »

*Suivant les statuts de l'Ordre, lesdits chanoines exercent leur ministère dans diverses paroisses (Leffe, Dorinne, Bouvignes, Saint-Médard, **CRUPET**, Awagne, Courrière, Dréhance, Lisogne, Sorinne, **JASSOGNE**, Dave, Sart-en-Fagnes, Lignières et Waha).*

Une série de drames – épidémie de peste, inondation, pillages, dévastation – va mettre à mal l'essor du monastère. »

Ceux qui veulent en savoir plus ouvriront le livre sur Crupet paru en 2008 : Jean-Louis Javaux, dans les articles consacrés aux deux paroisses, liste tous les curés des XVII^e et XVIII^e siècles nommés par l'abbaye de Leffe.

Après lecture de ce rappel historique, je conseille la dégustation d'une Leffe en souvenir de cette époque.

Sur les prénoms

Accompagnant des Américains, Canadiens et Australiens à Maredsous, le Père Christian, ancien prof d'histoire, nous apprend que :

- le choix des prénoms des enfants de Philippe et Mathilde n'est pas le fruit du hasard ! *Elisabeth, Emmanuel, Gabriel* et *Eléonore* ont en commun « **EL** ». En hébreu, « *El* » indique en effet Dieu, comme Dieu, puissant. Il s'adresse donc à des hommes puissants, de haut rang, des héros ;
- si le nombre de rois de France se prénommant « *Louis* » est le plus élevé, cela s'explique aussi ! En effet, Louis provient de l'ancien prénom d'origine germanique « *Hlodowig* », composé de deux éléments : *Hlod-* et *wig-* qui signifient « gloire et combat ». Au fil des siècles, Hlodwig s'est transformé en Louis, prénom royal par excellence.

Remarquons que le prénom Louis a été particulièrement vilipendé lors de la Révolution française et a été longtemps oublié. Il n'est que progressivement revenu au goût du jour.

1000 Résistantes

Nous vous informons de la parution d'une publication, très intéressante, éditée par la Province de Namur : « *1000 Résistantes ! 1940-1945 : des femmes dans la Résistance en Province de Namur* ».

En p. 65, se trouve une photo de membres de la Résistance devant la maison Franco (le QG) avec, au centre de celle-ci, Marie Marion, elle-même résistante. La photo du char devant la maison Terwagne (actuellement Colignon), rappelant les combats du 12 mai 1940, à Crupet, entre troupes alliées et allemandes, est également reprise.

Ce livret gratuit est disponible à l'OTA (Rue Haute, 7).



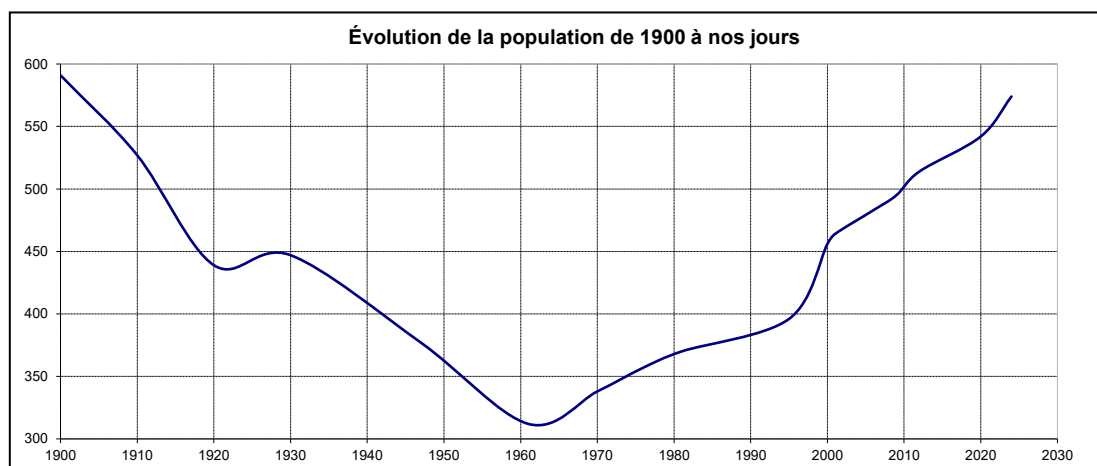
Marcel Pesesse

Statistiques de population

Régulièrement, nous vous proposons une statistique de la population crupétoise. Il était temps d'actualiser, la dernière remontant au 31 décembre 2020 (Crup'Échos 101, p. 14). À cette date, Crupet comptait 542 habitants, soit 255 hommes et 287 femmes.

Au **31 décembre 2024**, nous étions 293 hommes et 281 femmes, soit **574** habitants au total. Comme l'indique le graphique, la population crupétoise ne cesse d'augmenter depuis les années 1960. Et depuis 2000, la tendance est très régulière avec près de 5 nouveaux habitants par an. On se rapproche ainsi des 594 habitants de 1900, nombre qui pourrait être atteint en 2028, si la tendance se confirme. Rappelons que le maximum date de 1880 avec 643 habitants.

D'autre part, en 4 ans, le nombre d'hommes a fortement progressé (+38), alors que le nombre de femmes a légèrement diminué (-6). Cette variation est assez étonnante. Une partie de l'explication se trouve sans doute dans la classe d'âges 20 – 29, où les femmes sont beaucoup moins représentées.



Âges	Hommes	Femmes	Totaux
0 – 9	33	29	62
10 – 19	37	39	76
20 – 29	32	18	50
30 – 39	35	39	74
40 – 49	41	44	85
50 – 59	32	33	65
60 – 69	38	38	76
70 – 79	34	29	63
80 – 89	10	9	19
90 – 99	1	3	4
	293	281	574

Hugues Labar



Ouvert du vendredi au dimanche, midi et soir

Théâtre – Le mas re...légué

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la troupe, *Artmonie* et sa remarquable autrice, Aurélie Bernier, nous ont présenté une version adaptée, originale, surprenante, innovante du « Mas légué ». Rappelons que, initialement, il s'agit d'une création de Thierry Bernier, terminée, après son décès, par sa fille Aurélie.

L'adaptation proposée en la Salle Ste-Famille les 21, 23, 28, 29 et 30 mars a permis aux fidèles d'*Artmonie* de se remémorer d'émouvants souvenirs. Les néophytes, pour leur part, ont certes apprécié l'humour et les scènes désopilantes. Ils ont, il est vrai, parfois eu du mal à comprendre certains enchaînements.

Le discours d'entrée, prononcé par Aurélie, constituait un vibrant hommage à son père, à ses œuvres, et au vécu de la troupe.

Nous avons découvert deux nouveaux acteurs : Laurent Demin, habitant de la rue des Loges et un ami québécois, David Lafantaisie, de Sorinne-la-Longue.

La comédie a également été proposée à nos amis de Dréhance et au Festival de Théâtre Thierry Bernier, organisé, à Maillen, par l'ACSTA et son mentor, Roger Fripiat. Le succès était au rendez-vous !

Selon nos informations, chers spectateurs, Aurélie nous concocte déjà une surprise pour 2026 !

Marcel Pesesse

Secrétaire-Trésorier *Artmonie*



Tout se passait bien ... jusqu'au moment où ... © H. Labar, 21.03.2025.

In memoriam



Le dernier jour de 2024, **André Motger** quittait ce monde dans une solitude mi choisie mi imposée par la vie. Il était né à Verviers le 01.03.1946, ce que son parler ne pouvait trahir.

Installé à Namur où résidaient ses sœurs aînées dont il était très proche, il s'était finalement établi début des années 80 à Crupet, dans sa maison de la rue Haute.

Marcheur invétéré tant que le lui permit sa santé, il a été membre des Piverts de Courrière et fut longtemps actif au sein de la Fédération francophone belge des Marches populaires.



Né le 13.04.1978 à Namur, **Valéry Paquet** nous a quittés, bien trop tôt, le 31.12.2024 après une maladie foudroyante en laissant derrière lui Geneviève son épouse et Lola sa fille.

Fils de Jean-Pierre et Marie-Josée Laloux, il habitait au « Moulin do Mitan », maison familiale de sa grand-mère Adolphe Deloge.

Valéry a partagé son enfance entre Durnal, le village de sa maman où il est allé à l'école

primaire, et Crupet, le village de son papa où, avec les copains de son âge (ils étaient 7 gamins inséparables), il en a exploré tous les coins et recoins. Il a aussi joué dans les équipes de foot et de balle-pelote sous la houlette de son papa. Cette bande de potaches tous solidaires dans les bons comme les mauvais coups est restée, jusqu'à nos jours, une bande d'amis fidèles.



& FUNÉRAILLES & FUNÉRARIUM HENNUY

Monuments et
accessoires mortuaires

Rue de la Croix Limont, 6 - 5590 Ciney

Rue de Lenny, 107 - 5360 Natoye

Rue Julie Billiard, 34 - 5000 Namur

083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89

pf.hennuy@skynet.be





Née à Crupet le 23.11.1957, demeurant à Florée depuis de nombreuses années, **Nadine Pesesse** nous a quittés le 26.02.2025.

Personne de caractère, d'un abord parfois un peu brusque, Nadine cachait pourtant un grand cœur et restait très attentionnée et attachée à sa nombreuse famille. C'est toujours dans la discrétion qu'elle se rendait disponible pour l'un des siens.

De même, si elle ne se manifestait plus beaucoup à Crupet, elle restait très liée à son village.



Le colonel **Eric Tripnaux**, d'Yvoir, était né le 23.03.1958, il est décédé le 20.04.2025. Il avait peu de liens avec Crupet, mais il avait contribué à la première version de l'ouvrage « Durnal et la guerre », dont Crup'Echos a été le relais à plusieurs reprises et encore dans ce numéro.

Il avait écrit plusieurs livres : « La libération du village d'Yvoir le 6 septembre 1944 » ; « La 1ère guerre mondiale à Yvoir » ; « Un « château » détruit à Yvoir en 1562 ? » ; « La régularisation tardive des titres de guerre d'un Spontinois Émile Marlair » ; « La petite boutique des honneurs ».

Crup'Echos présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

Éoliennes entre Jassogne et Assesse, MERCI POUR VOTRE SOUTIEN MASSIF

En octobre 2023, nous vous avons sollicité pour manifester votre opposition au projet d'implantation de 4 éoliennes industrielles géantes entre Crupet et Assesse (Rue des Fermes). Nous avons relayé l'action du collectif StopEolienneAssesse.

Lectrices et lecteurs de Crup'Echos, vous faites partie des 1.655 courriers de réclamation qui sont arrivés à l'Administration communale lors de l'enquête publique fin 2023. Le nombre d'opposants à ce projet industriel dans nos campagnes était énorme.

Le projet a été refusé. Sans entrer dans tous les détails administratifs, juridiques et techniques, au bout d'une procédure très longue, le Conseil d'Etat a cassé l'autorisation de construction des 4 éoliennes entre Assesse et Jassogne (en face des hameaux de Mièr et Lizée).

Le Conseil d'Etat a publié deux arrêts en date du 02.04.2025 qui portent les références n°262.861 et 262.862. En substance, le périmètre d'Intérêt paysager (PIP) de Maillen-Crupet, notamment, n'a pas été pris en compte et a été volontairement banalisé par le promoteur éolien.

C'est une grande victoire collective au profit du cadre de vie, des paysages, du patrimoine, de la nature, de la biodiversité et de la santé.



Le folder qui avait été adressé à tou(te)s les Assessois(es) fin 2023.
© StopEolienneAssesse.

Pascal André

Activités Crupet85

Cette année encore Crupet85 organise de nombreux événements.

Deux d'entre eux sont déjà passés.

Le 16.02.2025, une quarantaine de Crupétois et Crupétoises était présents autour de quelques tartes pour participer au goûter des « seniors ». Un quiz interactif, utilisant les smartphones et l'application Kahoot, fut proposé comme animation ; il était axé sur l'histoire du village et la localisation de photos. Qui dit que les « anciens » sont dépassés par la technologie ?

Le 21.04.2025, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, suivie par le non moins traditionnel barbecue de printemps, a réuni plus de 150 personnes.

Pour celles à venir, à vos agendas !

La grande **brocante** sera organisée le **01.06.2025**. Elle en sera à sa 38^e édition. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'à la veille.

Du **26 au 29.09.2025**, l'ASBL sera fortement impliquée dans l'animation de la **kermesse**. Le point d'orgue sera sans doute encore le lundi des Crupétois.

Fin octobre ou début novembre, à l'occasion d'**Halloween**, les plus jeunes pourront récolter des bonbons lors d'un tour du village. Cette procession sera suivie d'une soirée.

Le **12.12.2025**, Crupet85 organisera sa 2^e « **Corrida du Diable** ». L'édition 2024 avait rencontré un beau succès pour une première. Ceci a incité le Comité à recommencer l'expérience cette année.

Ce week-end sera bien chargé car le lendemain, le **13.12.2025**, la marche « **Saveur de Noël** » reliera les divers stands disséminés dans le village. Cette manifestation attire chaque année près de 300 personnes.

Par ailleurs, d'aucuns s'interrogent parfois sur la finalité et l'usage des (légers) bénéfices de l'ASBL. Sachez que la porte vitrée de la buvette de la balle pelote doit être remplacée, dont coût 1.700 €. Une réserve d'environ 10.000 € doit aussi être constituée pour refaire le toit de ce local. L'ASBL a aussi pour intention de restaurer le Sacré-Cœur, lequel aura 100 ans en 2028.

Le Comité Crupet85



*Auberge dol Besace
Spécialité de plats du terroir
et de grillades*

*Ouvert du jeudi au dimanche
midi et soir*

Art pero

Du 02 mai au 01 juin 2025
FULGURANCES

Rue Haute 12
5332 Crupet

Contact:
Nicole Royaux
+32 (0)477 40 25 54
Michel Mathy
+32 (0)486 13 46 59

www.artpero.be

ART PERO Galerie



Peinture : Pol LEDENT



Sculpture: Marc-André Metais

Vernissage le dimanche 04 mai de 11h à 18h
Galerie ouverte: vendredi, samedi, dimanche & jours fériés de 14h à 18h

Art pero

Du 06 juin au 29 juin 2025
LIGNES DE VIE

Rue Haute 12
5332 Crupet

Contact:
Nicole Royaux
+32 (0)477 40 25 54
Michel Mathy
+32 (0)486 13 46 59

www.artpero.be

ART PERO Galerie



Peinture : François Zielinski



Sculpture: Guy Alexandre



Peinture : Chantal ISTASSE

Vernissage le dimanche 08 juin de 11h à 18h
Galerie ouverte: vendredi, samedi, dimanche & jours fériés de 14h à 18h

Art pero

Du 04 juillet au 27 juillet 2025
ALLIANCE

Rue Haute 12
5332 Crupet

Contact:
Nicole Royaux
+32 (0)477 40 25 54
Michel Mathy
+32 (0)486 13 46 59

www.artpero.be

ART PERO Galerie



Peinture : Pierre Englebert



Sculpture: Halinka Jakubowska

Vernissage le dimanche 06 juillet de 11h à 18h
Galerie ouverte: vendredi, samedi, dimanche & jours fériés de 14h à 18h

Art pero



Du 01 août au 31 août 2025
Silences Vibrants

Peinture: **DANIEL DE THUIN**



Rue Haute 12
5332 Crupet

Contact:
Nicole Royaux
+32 (0)477 40 25 54
Michel Mathy
+32 (0)486 13 46 59

www.artpero.be

Galerie
ART PERO
Sculpture:
Daniel Fauville



Peinture: **Madame Georfeld**

Vernissage le dimanche 03 août de 11h à 18h

Galerie ouverte: vendredi, samedi,
dimanche & jours fériés de 14h à 18h



Du 05 au 28 septembre 2025
LE COUP DU LAPIN

Peinture:
JOELLE HUBEAU



Rue Haute 12
5332 Crupet

Contact:
Nicole Royaux
+32 (0)477 40 25 54
Michel Mathy
+32 (0)486 13 46 59

www.artpero.be

Galerie
ART PERO
Sculpture:
CERA VERRE



Vernissage le dimanche 07 septembre de 11h à 18h

Galerie ouverte: vendredi, samedi,
dimanche & jours fériés de 14h à 18h



Du 03 au 26 octobre 2025
Luxe, calme et volupté

Peinture:
JAN GORIS



Rue Haute 12
5332 Crupet

Contact:
Nicole Royaux
+32 (0)477 40 25 54
Michel Mathy
+32 (0)486 13 46 59

www.artpero.be

Galerie
ART PERO
Sculpture:
Philippe Remy



Vernissage le dimanche 05 octobre de 14h à 18h

Galerie ouverte: vendredi, samedi,
dimanche & jours fériés de 14h à 18h



Du 31 octobre au 23 novembre 2025
Fragments d'Imaginaires

Peinture: **Marie Claire Kiebooms**



Rue Haute 12
5332 Crupet

Contact:
Nicole Royaux
+32 (0)477 40 25 54
Michel Mathy
+32 (0)486 13 46 59

www.artpero.be

Galerie
ART PERO
Sculpture: **Roger Marinello**



Peinture: **Aurore Vanhemelen**



Vernissage le dimanche 02 novembre de 11h à 18h

Galerie ouverte: vendredi, samedi,
dimanche & jours fériés de 14h à 18h

Le tilleul de la place de l'église à travers le temps

1895-1900



Fig. 1. L'église et le tilleul, 1895-1900. © Coll. H. Labar

La carte postale (Fig. 1) est cachetée du 28.08.1901. Elle a été photographiée et imprimée vraisemblablement quelques années auparavant, disons entre 1895 et 1900. Le photographe se trouve sur la photographie, c'est original. Directement, on constate qu'il y a deux grands arbres sur la place de l'église. L'arbre de droite n'est pas un tilleul. C'est probablement un orme. Observez bien l'entrée de l'église ! La distance entre les murs d'enceinte est la moitié de la distance actuelle : en 1895 la largeur est égale à celle de la porte de l'église (1,90 m). Le mur d'enceinte est également plus haut de 20 à 30 cm.

Observez encore ! À cette époque, le campanile de l'église est garni d'une grosse horloge en forme de bulbe. Sur la photographie suivante (Fig. 2), l'horloge a disparu. À la fin du 19^e siècle, le tilleul est déjà très important (24,50 m de hauteur). Au 20^e siècle, le volume de sa cime s'est agrandi, mais toujours harmonieusement. Sur la place et dans la rue, il n'y a pas d'accotement, pas de bordure. Un chariot est adossé à l'orme.

1910-1913

La carte postale est oblitérée de 1913. La place apparaît sur toute sa largeur. Les deux géants sont bien présents. Les femmes en tablier sont sorties pour la photographie. Un groupe d'une douzaine d'enfants pose sous le tilleul. La grosse horloge du campanile a disparu.

L'entrée entre les murs d'enceinte du cimetière a été élargie. Une partie des murs d'enceinte a été abaissée.



On distingue une borne à eau au croisement de la rue Haute et de la rue du Dessus. En effet, à cette époque, un réseau de bornes à eau existait dans les rues de Crupet.

En 1910-1913, le tilleul mesurait 26 m de hauteur.

Fig. 2. La place de l'église, 1910-1913. © Coll. H. Labar.

1925-1928



Fig. 3. La place de l'église, 1925-1928. © Carte postale H. Labar.

Au centre, un garçon en culottes courtes pose pour la photographie. La carte postale est cachetée du 06.04.1928. Dans le coin gauche, un homme descend la rue haute. Au fond de la place, le monument aux morts a été construit à la mémoire des martyrs de la Grande Guerre. On aperçoit clairement l'aménagement en remblais en face du monument. La borne à eau se trouve toujours au croisement de la rue Haute et de la rue du Dessus. L'électricité est arrivée dans les rues et les maisons comme en témoigne le poteau électrique à gauche de l'image.

À gauche, le tilleul est majestueux, à droite on distingue bien la silhouette hivernale d'un orme. Les Anciens croyaient qu'il existait des tilleuls mâles et des tilleuls femelles. Ils ignoraient que le tilleul est un arbre hermaphrodite. Une opinion assez répandue avance que la confusion s'effectuait entre le tilleul et l'orme ou entre le tilleul à grandes feuilles (*Tilia phatyphyllos*) et aussi le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*). Sur cette carte postale, on identifie bien la différence entre le tilleul à gauche et l'orme champêtre (*Ulmus minor*) à droite. Cette carte nous confirme qu'il s'agissait bien d'un orme sur les photographies antérieures.

Le tilleul est un arbre qui peut atteindre de grandes dimensions en hauteur et en diamètre. Sa cime forme un ovale immense dans le paysage. L'arbre fleurit fin juin ou début juillet selon les étés. Il est alors couvert de fleurs très odorantes dont la couleur est jaune clair. Les abeilles par centaines de milliers envahissent le géant pour récolter le précieux nectar.

1946-1950

Au vu de la VW Coccinelle garée devant l'église, cette carte postale (Fig. 4.) doit dater de l'immédiat après-guerre.

Seules quelques branches témoignent de la présence du tilleul. Néanmoins cette photo est emblématique de l'origine d'un des problèmes du tilleul : le compactage du sol dû aux voitures qui viennent se parquer sur la place.



Fig. 4. L'église, 1946-1950. © Coll. H. Labar.

1999



Fig. 5. La place de l'Église, juillet 1999. Le tilleul est en fleurs. © P. André.

Début juillet 1999, le tilleul est en fleurs. Il est extraordinaire. C'est un géant, phénoménal, grandiose, très vieux, très beau, fort harmonieux, très équilibré, archétype parfait du tilleul à grandes feuilles. Les abeilles par milliers butinent sa floraison. Les voitures ont envahi toutes les surfaces disponibles. Sans le vouloir, elles concourent fortement à la compaction du sol et à l'encombrement du site. Il est remarquable que le tilleul de la place de l'Église soit devenu aussi imposant et équilibré. En effet, il se trouve sur un sol superficiel, compacté, plein de cailloux entre lesquels ses racines doivent se frayer un chemin : un combat entre le bois et la pierre assez phénoménal.

En juillet 1999, le tilleul mesure 28,50 mètres de hauteur. Au loin (Fig. 6), on aperçoit les tilleuls du cimetière de Maillen qui seront eux aussi victimes de l'herbicide Diuron.

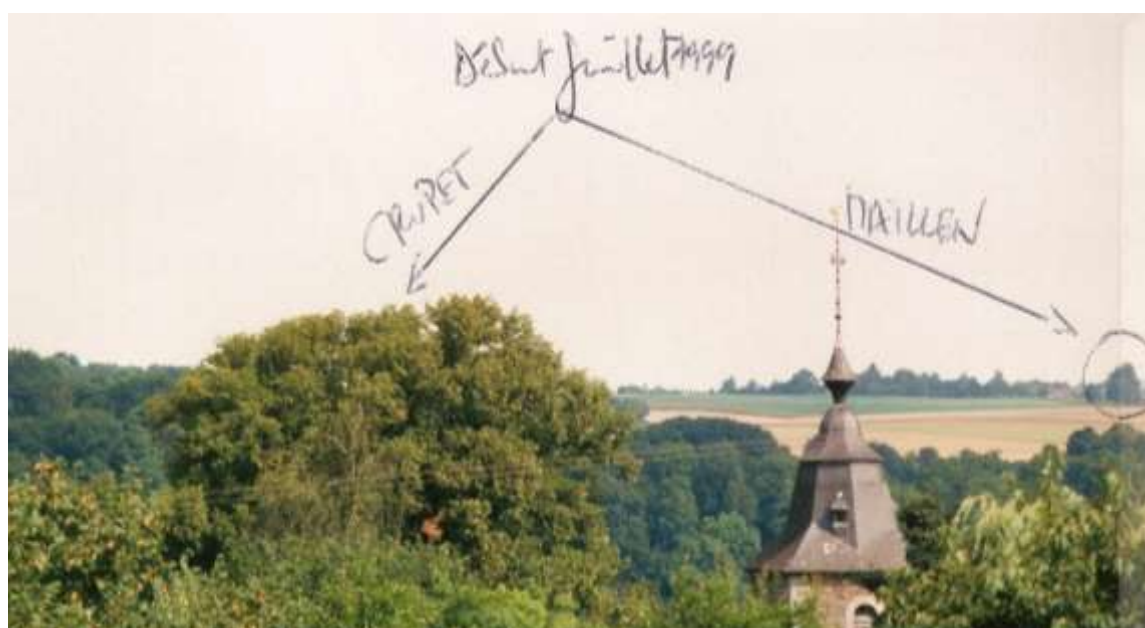


Fig. 6. Le clocher de l'église et la cime du tilleul, juillet 1999. Au loin on distingue les 3 tilleuls du cimetière de Maillen. © P. André.

2000-2001, l'empoisonnement à l'herbicide Diuron



Fig. 7. Juillet 2021, le tilleul produit seulement des feuilles sur la partie Sud-Ouest de son houppier. © P. André.

Fin mai 2001, le tilleul n'avait toujours pas d'ébauche de feuilles. Fin juin, avec beaucoup de retard, il a produit de petites feuilles seulement sur les branches les plus basses de son houppier, du côté Sud-Ouest ; du côté du parterre de fleurs à la pointe de la place de l'Église. Dans le courant du mois d'août, des feuilles sont apparues au sommet de certaines branches du côté Est du houppier. Malgré son état sanitaire lamentable, l'arbre est parvenu à former des feuilles à 28 mètres de hauteur. À l'automne, avant d'entrer en léthargie hivernale, le tilleul présente de beaux bourgeons sur de très nombreuses branches.

2002



Fig. 8. Le tilleul en fin été 2002. © P. André.

En 2002, la situation est quasi identique à 2001. Fin juin, avec beaucoup de retard, le tilleul n'a produit des feuilles que sur les branches les plus basses de son houppier, du côté Sud-Ouest.

La quantité de feuilles est moins importante qu'en 2001. En revanche, les feuilles sont nettement plus grandes. Dans le courant du printemps et de l'été 2002, le sol au pied du tilleul a été décompacté. Il a également subi des injections de solutions nutritives. Les effets de ces traitements expérimentaux ne peuvent se mesurer qu'à moyen terme (2 à 4 ans).

L'analyse chimique du sol (par la faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux) a révélé la présence de Diuron. C'est un herbicide systémique de la famille des urées substituées, utilisé pour le désherbage de grandes surfaces. L'analyse chimique du sol n'a pas mis en évidence la présence de mazout et d'une intoxication éventuelle autre que le Diuron.

Les scientifiques sont très étonnés car les vaisseaux de l'arbre ne sont pas bouchés ; ils envisageaient le contraire. Ils expriment clairement, avec humilité, leur manque de connaissances et de références dans la compréhension des processus qui touchent ce vétéran. La communauté

scientifique internationale commence seulement à découvrir, comprendre et expliquer les effets des herbicides et des cocktails d'herbicides surdosés, mal appliqués ou appliqués avec trop de répétitions au pied d'arbres multi-centenaires notamment. Début octobre 2002, les feuilles du tilleul, qui ont réussi à sortir, sont toujours bien vertes. Elles ne présentent pas de signes de jaunissement précipité.

2003

La situation phytosanitaire du tilleul est identique à l'année 2002. Seules les branches basses du côté du parterre produisent des feuilles.

Fig. 9 Le tilleul en fin d'été 2003. © P. André.

2004, rabattages et émondages de sécurisation

En juin 2004, pour des raisons évidentes de sécurité, les branches mortes du tilleul ont été émondées par une entreprise spécialisée avec l'aide d'une grue-nacelle.

Les arbres vénérables vivent généralement sur des surfaces recouvertes d'herbe, de gazon, de prairie ou d'humus forestier (bois raméaux fragmentés). En effet, l'humus sous les prairies ou dans les forêts joue un rôle très important pour les arbres (alimentation, protection, tampon, etc.).

C'est d'ailleurs très probablement le parterre de bonne terre à la pointe de la place de l'église qui a permis au tilleul de survivre !



Fig. 10. Le rabattage des branches mortes en juin 2004. © P. André.

2008, rabattages de sécurisation et apparition d'une réitération importante

Le 07.01.2008, à la demande des autorités communales, les pompiers de Namur effectuent un rabattage de sécurisation assez conséquent du houppier à l'aide de leur camion nacelle. L'opération est difficile ; elle prend toute la journée.

Beaucoup croient encore malheureusement que les arbres sont comme les hommes : qu'ils naissent, grandissent et meurent et dès lors qu'il est normal de procéder à leur remplacement au premier signe de dépérissement.



Fig. 11 & 12. Début et fin du rabattage de la cime, janvier 2008.
© P. André.

Pourtant, les arbres sont bien différents des hommes, car ils peuvent se réitérer. Les tilleuls peuvent produire de jeunes tissus qui cohabitent avec des pans entiers de bois mort. Cette lente formation de nouveaux tissus joue le rôle essentiel de transport de sève et de consolidation de la structure fondamentale de l'arbre. Un arbre fragilisé un jour peut ainsi reprendre vigueur. Ce phénomène de réitération peut prendre plusieurs décennies.

Ces paradoxes doivent nous inciter à la prudence lorsque l'on parle de vie et de mort pour un arbre car à partir de juin 2008, le tilleul a commencé à produire avec abondance un nouveau feuillage et de nouvelles branches. Il faut remercier nos mandataires communaux qui ont écouté les demandes des Crupétois et du Comité de suivi du contrat de village de l'époque, à savoir : « attendre et lui donner une chance, car il y a encore un espoir ».

2011, 2018 et 2022

Les trois photos qui suivent (Fig. 14 à 16) démontrent qu'il fallait laisser sa chance au tilleul. Le développement du houppier est manifeste.



Fig. 13. Le tilleul reverdit en juillet 2008. © P. André.



Fig. 14. Le tilleul en juillet 2011. © P. André.



Fig. 15. Le tilleul en mai 2018. © P. André.



Fig. 16. Le tilleul en novembre 2022, lors des travaux d'aménagement du cœur de Crupet. © P. André.

Mai 2025, après la taille raisonnée du printemps



Fig. 17. Le tilleul en mai 2025. © P. André.

Conclusion provisoire

En 1909, le botaniste Jean-Chalon décrit dans un ouvrage de référence 1.134 arbres remarquables de la Belgique.

Plus particulièrement, il y décrit comment le tilleul millénaire de Maibelle (Florée-Assesse) moribond meurt d'extrême vieillesse.

Or, il faut constater que le tilleul millénaire de Maibelle est toujours bien vivant plus d'un siècle après l'annonce de sa mort. Il se maintient, accompagné par les autorités communales. En effet, ce tilleul vétérane a mis en place un processus de réitération très impressionnant.

Il ressemble maintenant à un mur végétal : la structure centrale de l'arbre a disparu ! Qui l'aurait cru ?



Fig. 18. Le tilleul millénaire de Maibelle en 1909. © J. Chalon.



Fig. 19 & 20. Le tilleul de Maibelle, côté route et côté maisons, en mars 2025. © P. André.

Dès lors, faisons preuve d'humilité car ces tilleuls qualifiés de cadavres ou moribonds ont survécu à plusieurs générations d'hommes et de femmes !

Pascal André

La taille raisonnée du tilleul, le 17 mars 2025



Fig. 1. Le tilleul de la place de l'église en juin 2023. © P. André.

Depuis son empoisonnement en 2000 et 2001 par des herbicides chimiques (Diuron), le tilleul de la place de l'église a entrepris un processus de réitération avec l'aide des autorités communales qui l'accompagnent.

En 2004, il a subi une première réduction ou émondage des branches mortes dans sa cime par une entreprise spécialisée.

En janvier 2008, pour des raisons de sécurité, les pompiers de Namur ont fortement réduit l'ensemble du houppier afin de rééquilibrer la cime. L'objectif dendrologique était d'obtenir un juste équilibre entre les parties mortes et les parties vivantes.

En 2012, des champignons pourridiés (*Ganoderma adspersum*) sont apparus au pied de la face nord du tronc du tilleul. Ce processus de dégradation du bois mort est normal chez les très vieux arbres. Il existe une colonne de bois mort sur la face nord de l'arbre.

Depuis son agression chimique, le tilleul présente une vitalité remarquable ; il recrée des colonnes végétales sur les vestiges de son ancienne structure.

Bref, il entame une dynamique de réitération comme de nombreux arbres remarquables très vieux. Il ne sera bien sûr plus jamais comme avant car il est maintenant dans une phase de senescence comme les tilleuls de Maibelle et Jassogne.



Fig. 2. La face nord, en juin 2024. © P. André.



Fig. 3. Décembre 2023, des barrières Nadar interdisent l'accès. © P. André.

Pour lui permettre de continuer une seconde vie d'arbre vétéran, il est important de rééquilibrer sa structure car il ne peut pas y avoir de déséquilibre trop important entre les parties mortes et les parties vivantes au risque de le faire basculer.

En 2023, le tilleul a développé trop de structures végétales vivantes au-dessus de ses structures mortes. Interpelés par plusieurs riverains et pour assurer la sécurité publique, en décembre 2023, un arrêté de police du bourgmestre Jean-Luc Mosseray a interdit la circulation des piétons à hauteur du tilleul, le temps d'obtenir les avis et les expertises utiles. La mesure était matérialisée par des barrières Nadar. Le stationnement était également interdit à hauteur de l'église.

Les autorités communales ont finalement décidé de suivre l'avis de la Division Nature et Forêt (DNF, direction de Namur) qui recommandait de réaliser une taille de l'arbre, dans la continuité de 2004 et 2008, pour enlever les branches mortes, rééquilibrer sa cime et réduire fortement le risque de chute. En avril 2024, l'interdiction a été levée. Une soumission publique a été lancée pour trouver une entreprise spécialisée dans la taille des arbres remarquables. Les démarches administratives ont aussi été entreprises avec l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) pour obtenir l'autorisation patrimoniale pour réaliser les travaux, car l'arbre est classé. En effet, l'église Saint-Martin, le vieux cimetière, le presbytère, la place de l'église et le tilleul ont été classés officiellement le 15.05.1964.

Le lundi 17.03.2025, l'entreprise Comès, de Ham-sur-Sambre, spécialisée dans l'entretien des arbres, a été mandatée par l'administration communale d'Assesse pour effectuer une taille raisonnée du tilleul. Cela faisait 17 ans que l'on n'était plus intervenu sur celui-ci. La Division Nature et Forêt, représentée par MM. Cleda et Gilardin, a supervisé les travaux, ainsi que M. Campanella de la faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux (Université de Liège) qui suit l'arbre depuis 2000.

L'objectif était de diminuer la prise au vent afin de réduire le risque de bris de l'arbre ou de déracinement et d'autre part de favoriser les rejets centraux dans l'axe de l'arbre et, si possible, le plus bas possible.

AVANT



APRES



Fig. 4 & 5. Le tilleul avant et après l'intervention du 17.03.2025. © P André.

Le point de vue de M. Comès, spécialiste de l'entretien des arbres et grimpeur-élagueur, sur le tilleul de la place de l'église (17 mars 2025) :

« J'ai effectué une taille raisonnée qui consiste à enlever les colonnes de bois mort et les branches mortes. Le tilleul de la place de l'église de Crupet est dans un processus de réitération. Il s'agit d'un processus par lequel un tilleul (et d'autres végétaux) est capable de dupliquer totalement ou partiellement sa propre architecture. Si on lui laisse sa chance, il devrait survivre mais il ne sera bien sûr plus jamais le même. Tout comme je suis déjà intervenu sur le très vieux tilleul de Maibelle à Assesse, il faudra encore intervenir sur le tilleul de la place de l'église de Crupet dans 5 à 7 années en fonction de sa croissance et de son évolution sanitaire. En effet, il est important de favoriser les repousses qui se forment le plus bas possible dans l'axe de l'arbre afin d'assurer sa stabilité et d'accompagner le processus de réitération caractéristique des tilleuls... ».



Fig. 6. M. Comès en action, le 17.03.2025. © P. André.



Fig. 7. Le grimpeur-élagueur est dans la cime. Il diminue la prise au vent, enlève les structures mortes ou dangereuses et favorise les rejets centraux dans l'axe de l'arbre. Les tailles sont déposées au pied du végétal. © P. André.

La réitération

C'est un processus complexe que l'on observe sur un végétal qui a subi un stress très grave. Le genre *Tilia* est d'ailleurs caractérisé par des facultés de réitération hors du commun par rapport à beaucoup d'autres arbres.

En résumé, la réitération consiste en une duplication architecturale de survie. L'espèce tilleul, comme d'autres végétaux, est capable de produire du nouveau bois sur une structure morte au départ des racines, du tronc ou des branches. La photographie ci-contre d'un billon du tilleul de Crupet coupé au sommet de la partie nord ce 17 mars 2025 est un bel exemple du processus de réitération des tilleuls. De nouvelles branches importantes ont été produites ces dernières années au sommet du tilleul de la place de l'église sur une structure sous-jacente morte. Il était important d'éliminer cette partie qui allait présenter un déséquilibre et un risque de rupture dans les prochaines années. C'est pourquoi, il faut favoriser au maximum ce processus de réitération le plus bas possible dans l'axe de l'arbre afin d'assurer son équilibre à long terme.



Fig. 8. Billon coupé au sommet de la partie Nord du tilleul qui illustre parfaitement le processus de réitération des tilleuls. © P. André.



Fig. 9. Le service des travaux transforme les branches en copeaux ou bois raméaux fragmentés BRF. © P. André, mars 2025.



Fig. 10. Les copeaux de bois BRF ont été dispersés au pied. © P. André, mars 2025.

Après la taille, les hommes du Service des travaux de la commune d'Assesse ont broyé les branches et étendu au pied les copeaux de bois. Ce broyat appelé « bois raméaux fragmentés » est excellent à de multiples égards. Il stimule les organismes du sol, il augmente la matière organique, il améliore la structure, il augmente la réserve en eau, il diminue les parasites, il permet un meilleur contrôle des mauvaises herbes et pour finir il facilite l'entretien de la parcelle.

Les bois raméaux fragmentés permettent d'aggrader le sol (inverse de la dégradation). L'aggradation est un terme employé en agriculture : il désigne le processus qui permet de reconstituer des sols vivants là où ils ont fortement diminué.

« C'est véritablement au niveau du sol que le terme de biodiversité prend tout son sens alors que pour le commun des mortels, il s'agit de la flore supérieure et des animaux qui s'y trouvent. (G. Lemieux) ».

Carte d'identité du tilleul de la place de l'église de Crupet

Tilia platyphyllos (Tilleul à grandes feuilles).

Hauteur en 1999 : 28,50 m.

Circonférence en 1999 : 3,95 m.

Accroissement annuel des 100 dernières années : 0,98 mm.

Le tilleul de la place de l'église a **195 ans** (datation précise obtenue par dendrochronologie sur une grosse branche coupée en 2004). Il a donc été planté en 1830 et est un symbole de l'Indépendance nationale.

Il accumulait les qualificatifs et les superlatifs : géant, phénoménal, grandiose, très vieux, très beau, développement impressionnant, fort harmonieux, très équilibré, archétype parfait du tilleul à grandes feuilles. Les oiseaux s'abritaient dans ses branches, les groseillers sauvages germaient et grandissaient dans son houppier, les pucerons par millions excrétaient son miellat, les abeilles par milliers butinaient sa floraison. Des générations sont nées, ont joués, se sont aimées, se sont mariées, se sont éteintes sous son ombre.

Malheureusement, depuis 2000, il faut parler à l'imparfait, car il a été victime d'un terrible empoisonnement par herbicide.

Quel avenir pour le tilleul de la place de l'église de Crupet ?

Crupet est un village aux multiples emblèmes (maison forte, église, grotte Saint-Antoine, vallées, moulins, restaurants, réseaux de ruelles, tilleul, ...). Cette profusion d'éléments forts, dans un petit village, peut parfois atténuer le regard que nous portons sur le tilleul de la place de l'église. Et pourtant, il est le plus vieil être vivant du village de Crupet. Et de loin le plus vieux... Ses aïeux sont les tilleuls de Maibelle et de Jassogne.

Contrairement aux mammifères qui ont une structure fonctionnelle unifiée, chez l'arbre peuvent à tout moment de sa vie cohabiter des tissus juvéniles, des tissus adultes et des tissus morts. L'originalité de l'arbre est d'utiliser les tissus morts comme arme de défense.



Fig. 11. Armoiries du Royaume de Belgique.



Fig. 12. Le tilleul multi-centenaire de Jassogne.
© P. André, mars 2025.



Fig. 13. Le tilleul millénaire de Maibelle.
© P. André, mars 2025.

Ces paradoxes doivent nous inciter à la prudence quand on parle de vie et de mort pour un arbre. Les évidences sont dans ce domaine parfois incertaines et suspectes.

Un arbre très vieux est un arbre qui a beaucoup vécu. La formule souligne qu'un tel arbre a rencontré au cours de sa vie maints aléas, les a surmontés et a ainsi édifié un arbre neuf qui diffère de l'arbre antérieur. C'est ce qui peut arriver au tilleul de la place de l'Église. Il pourrait réparer « l'irréparable empoisonnement » surtout s'il est accompagné dans ce processus de réitération.

Un très vieil arbre est une collection de blessures, plus ou moins graves, plus ou moins profondes mais toujours surmontées puisqu'il est toujours là !

Il pourrait être envisagé d'implanter sur la place de l'Église un panneau didactique qui expliquerait pourquoi depuis 2001 les citoyens et les autorités communales par différentes actions souhaitent accompagner de manière raisonnée le tilleul vétéran comme exemple et symbole, tout comme les tilleuls de Jassogne et Maibelle.

Chez l'arbre vieux, tout est symbole et l'attachement à l'arbre est en réalité l'attachement au sens dont on le charge. La question, qui se pose au pied d'un arbre vénérable, est de savoir comment un arbre peut traverser autant de temps, de rigueurs et de variations climatiques. Nous avons encore des enseignements à tirer de ces arbres au cours des siècles à venir. Pourquoi ne pas écouter le message qu'ils nous transmettent. Ouvrez les yeux et tendez l'oreille : pas rancuniers, ils vont vous raconter leur vie ...

Avez-vous déjà respiré un tilleul quand il est un volcan d'abeilles, de fleurs, de nectar et de pollen ? Arbres symbole d'amour, de paix et de longévité. Nous devrions tous planter au moins un tilleul dans notre vie. Plantons des tilleuls ! Plantons des compagnons de voyage aux tilleuls de Crupet, Jassogne et Maibelle.

Pascal André
Ingénieur agronome des Eaux et Forêts



Fig. 14. On accompagne le tilleul en favorisant aussi la structure du sol qui le porte. © P. André, mars 2025.

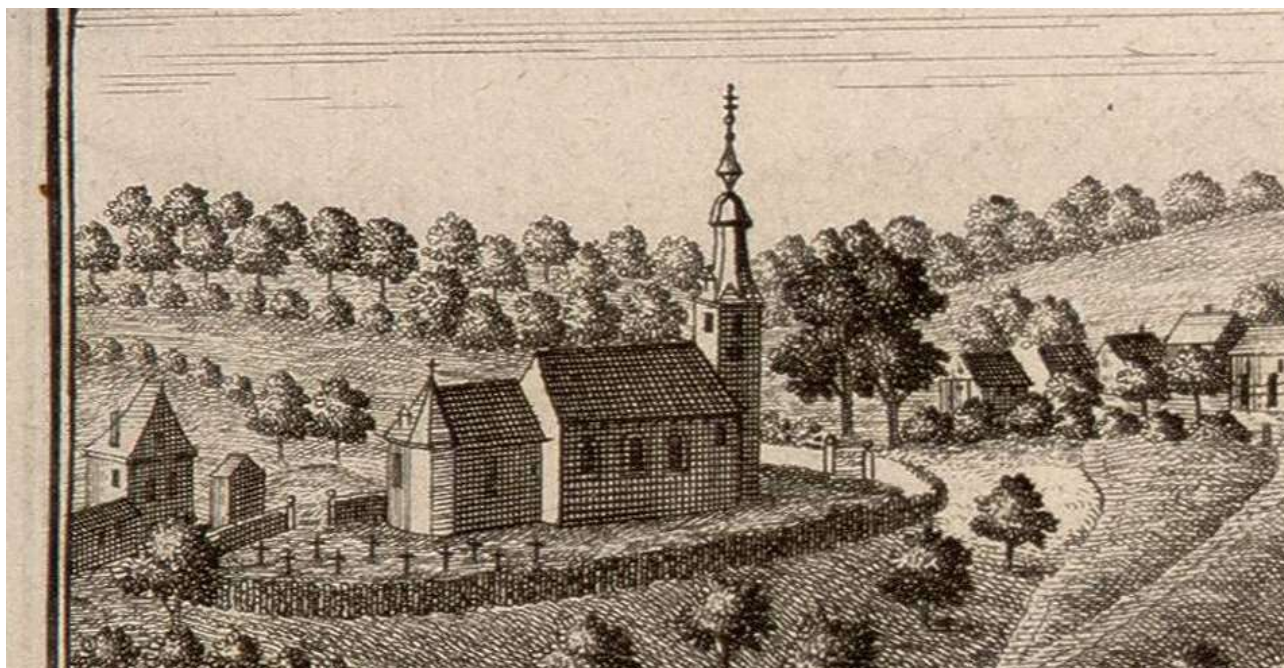


Fig. 15 & 16. Ces deux représentations prouvent qu'il y avait déjà des arbres devant l'église au 18^e siècle, mais le vieux tilleul n'avait pas encore été planté, comme précisé dans l'article qui précède.
 En haut, extrait de la gravure de Remacle Leloup *Vue du Château de Crupet en Condros prise du Levant* (1743).
 En bas, extrait de la *Carte Figurative du Village de Crupet Paÿs de Liège avec le pourtour de la Seigneurie ...* (1789). © A.G.R.

JardiSart
 PÉPINIÈRES - JARDINERIE
 ARCHITECTE & CRÉATION
 DE JARDINS
 Chaussée N.IV, 25
 5330 SART-BERNARD
 ☎ 081 40 01 84
www.jardisart.be

Vidange BOTTON SPRL
 Tél: 083 65 51 39
 Vidange de fosses septiques • Puits perdus et citernes à eaux • Débouchage de canalisations
www.vidangebottton.be – vidangebottton@hotmail.be

Printemps 2025, implantation du ViciGAL sur le territoire de Crupet

Contexte du projet

Au printemps 2025, les travaux d'implantation du ViciGAL ont débuté à la sortie de Crupet en direction de Maillen.

Ce projet a été initié il y a plus de 10 ans par les 3 communes constitutives du GAL Pays des Tiges et Chavées (Assesse, Gesves et Ohey). Elles ont été rapidement rejointes par les communes d'Yvoir et de Huy, afin de s'inscrire dans le réseau Ravel « de Meuse à Meuse ». Attention toutefois que le ViciGAL n'est pas un Ravel, car il emprunte sur quasiment la moitié de son tracé des routes pour les véhicules. Il est aussi plus vallonné.

Le projet ViciGAL¹ vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire reliant Yvoir à Huy sur 42 kilomètres. Le tracé s'inspire en partie du tracé de l'ancien chemin de fer vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin. La voie douce reliera Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin et Huy.

Ce méga projet de voies lentes a nécessité plus de 6 années de réflexions et de négociations pour déterminer le meilleur parcours ainsi que l'achat de plusieurs terrains.

Chacun des tronçons a fait l'objet d'une analyse minutieuse afin de déterminer le revêtement le plus approprié en fonction des usagers, de la topographie, du risque de ravinement et de la sensibilité environnementale du tronçon.

L'analyse « revêtement » peut être résumée de la manière suivante :

- ♦ Si route => piste cyclable ou chevrons.
- ♦ Si chemin => empierrement stabilisé compacté, sauf si ce chemin est emprunté régulièrement par du charroi agricole ou forestier ou si ce chemin présente des contraintes techniques (pente, risque de ravinement, problématique d'écoulement d'eau...) trop importantes ; alors ils sont bétonnés ou indurés.



Fig. 1. Les travaux d'empierrement du ViciGAL au niveau du chemin qui longe le site de Vivaqua. © P. André, avril 2025.



Fig. 2. Les travaux de bétonnage du ViciGAL dans la traversée du bois « Sur Chession » vers Maillen. © P. André, avril 2025.

Le tracé du ViciGAL sur le territoire de Crupet

Le tronçon Maillen-Crupet (Fig. 3) sera pourvu d'un revêtement bi-bandes à certains endroits ou mono-bande bétonné à d'autres de la Croix de la Haie du Loup (hangar vert) jusqu'à Chession et le site de Vivaqua.

À partir de sa jonction avec la route et dans sa traversée du bas de Crupet (Fig. 4), le ViciGAL sera matérialisé par des chevrons blancs peints pour signaler la zone cyclable.

¹ <https://vicigal.be/>

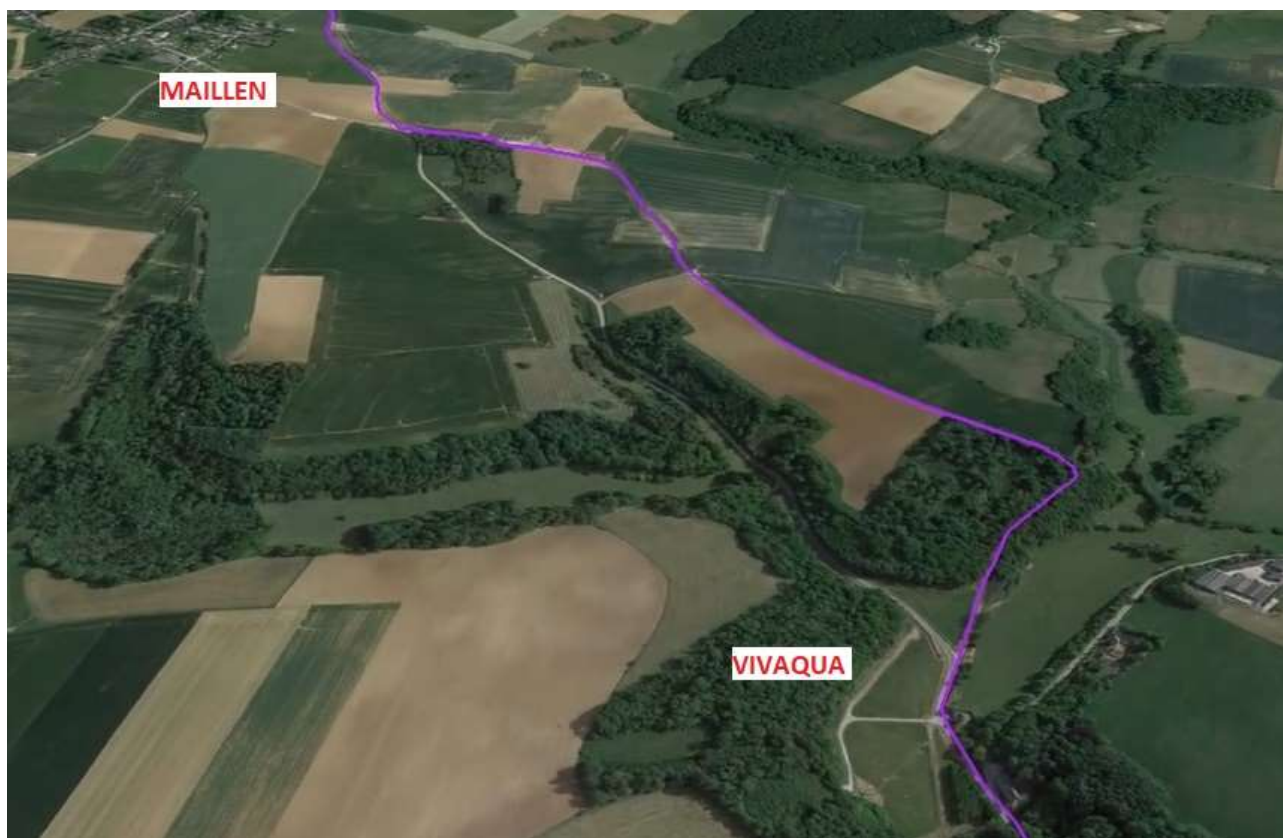


Fig. 3. Tronçon du ViciGAL de Maillen à l'entrée de Crupet. © ViciGAL& GoogleMaps, 2025.

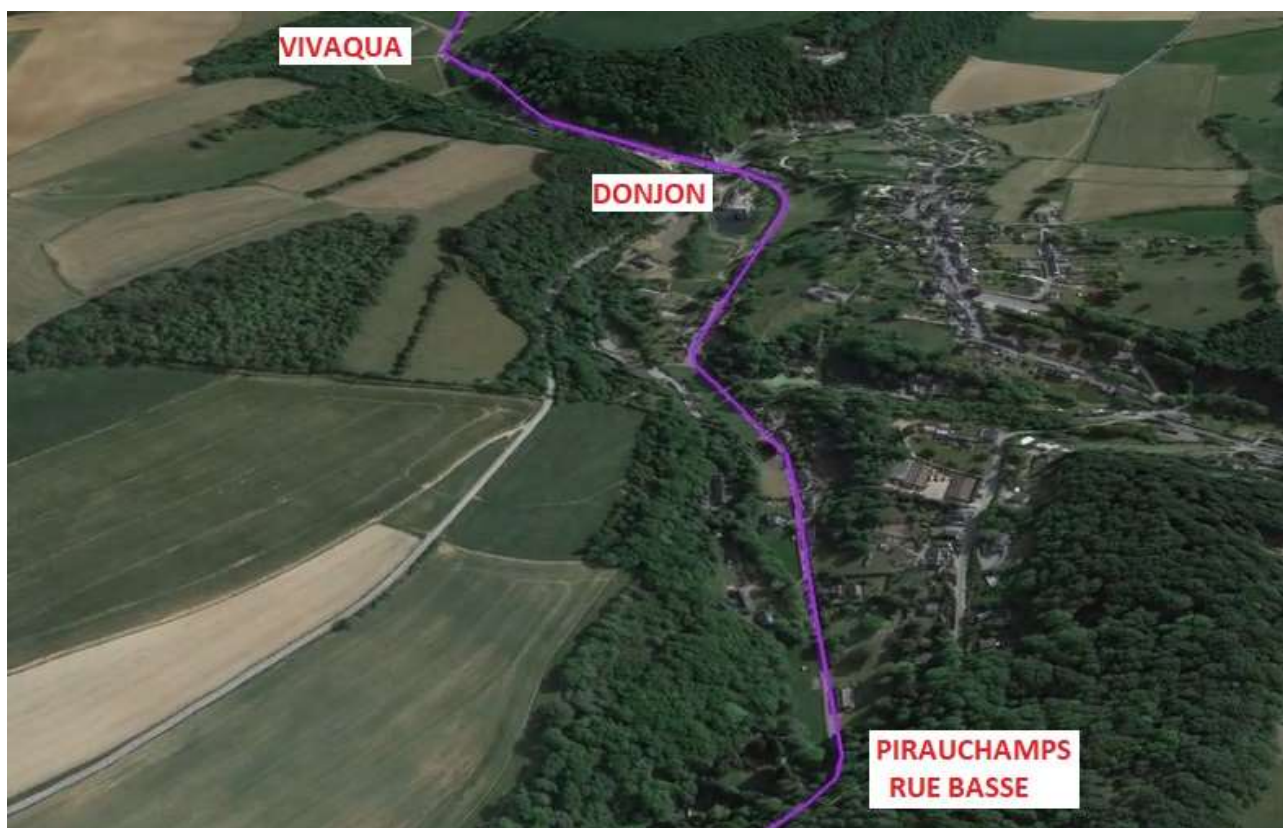


Fig. 4. Tronçon du ViciGAL Rue Basse. © ViciGAL& GoogleMaps 2025.

Pour ce qui concerne la liaison Crupet-Bauches (Fig. 5), initialement le ViciGAL devait emprunter la longue portion du chemin forestier du bois communal des Loges entre la rue de Pirauchamps jusqu'au pont du chemin de fer à Bauches. Cela a été refusé par la division Nature et Forêts du SPW car il n'était pas acceptable d'effectuer des travaux de génie civil lourds dans ce site forestier classé réserve naturelle Natura2000. C'est

pourquoi, le ViciGAL emprunte la route Crupet-Bauche pour rejoindre Yvoir. Des chevrons de couleur blanche seront peints sur la route pour matérialiser également la zone cyclable.

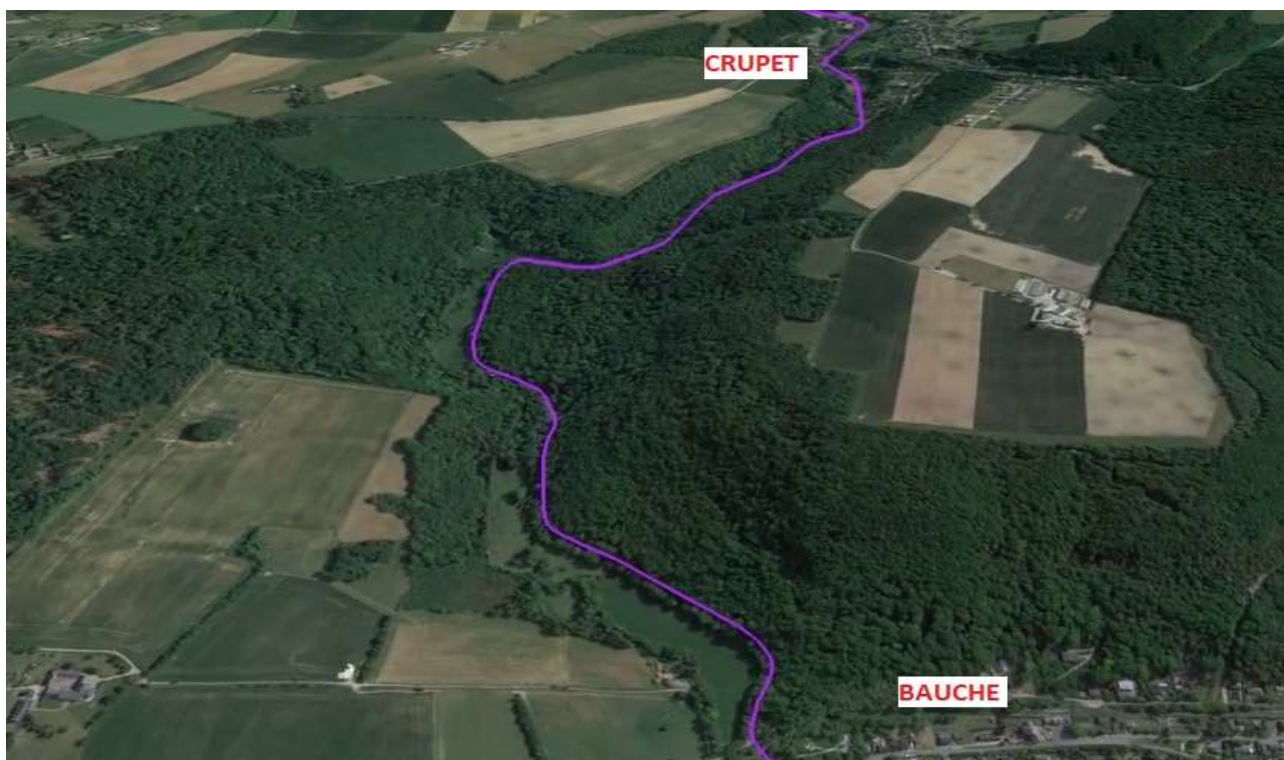


Fig. 5. Tronçon du ViciGAL de la sortie de Crupet à Bauche. © ViciGAL& GoogleMaps 2025.

Le calendrier¹ prévoit que l'ensemble des travaux soient terminés fin mai, au moment de la sortie de Crup'Échos. Des essais doivent être effectués sur les portions bétonnées en juin par le SPW. L'ouverture du ViciGAL sur Crupet devrait avoir lieu fin juin ou début juillet 2025.

À Crupet, le ViciGAL va renforcer le réseau des chemins de randonnées cyclo-pédestres et par la même occasion l'attrait touristique du village et des alentours. Il va permettre aussi de rejoindre plus facilement la ligne touristique 128 du chemin de fer du Bocq à Bauche-Station en direction de Spontin et Ciney. À Yvoir, il permettra de rejoindre très facilement le Ravel de la Meuse et celui de la vallée de la Molignée.

En conclusion, le ViciGAL est un beau projet qui favorise et multiplie les interconnexions de mobilité douce.

Cependant, il est regrettable que certains tronçons très naturels sur Crupet aient été fortement bétonnés, notamment dans la traversée du bois, au lieu-dit « Sur Chession ». Les objectifs de ce projet de mobilité auraient sans doute pu être atteints avec des options techniques mieux en adéquation avec les sites traversés

et des moyens budgétaires moindres, surtout en ces temps de crise.

Pascal André



Fig 6. Un camion de béton pour 10 m de tronçon.
© P. André, avril 2025.

¹ Remerciements à M. Romain Pécheur, gestionnaire du dossier, Administration communale d'Assesse.

Un trésor de biodiversité : les mares de Baive

Nous avons la chance d'avoir parmi les richesses paysagères de notre commune une Z.H.I.B. (Zone Humide d'Intérêt Biologique). En effet, dans le fond argileux de la première chavée condruzienne de Maillen, deux mares ont été creusées, voici une vingtaine d'années, sur un substrat favorable dans le dessein de protéger et de mettre la nature en valeur.

En effet, dans les années 2000, ce lieu était un essart communal loué par un agriculteur qui était en phase de renouvellement de bail. Il était composé de prairies humides à fond argileux. Les batraciens y pondaient mais leurs pontes étaient piétinées par le bétail. Daniel Steenhaut, un naturaliste autodidacte originaire de Maillen et photographe animalier émérite décida de mettre en valeur le potentiel de l'endroit. Cette zone humide irriguée par le petit ruisseau de Vôvesène se trouve être en tête du bassin du Bocq qui lui-même se jette dans la Meuse. Cela représentait donc une zone de prévention d'inondations car ces prairies étaient des éponges qu'il ne fallait absolument pas convertir.

Dès lors, avec le soutien du G.A.L. (Groupe d'Actions Locales) Pays des Tiges et Chavées, du D.N.F. (Département Nature et Forêt) et de l'éco-conseillère d'Assesse, deux mares furent creusées à l'aide de grues. Les écoliers de Maillen ont planté des saules le long des pièces d'eau qui ont été taillés en saules têtards. Cette taille n'est pas dévolue à augmenter la beauté du site, quoique cette bordure de saules soit très harmonieuse. Il se fait qu'un arbre taillé en « têtard » (en référence à la larve de grenouille ou de crapaud qui présente une grosse tête et un petit corps) est un écosystème à lui tout seul. Les étêtages réguliers provoquent des cicatrisations répétées de l'arbre qui forment des bourrelets et vont finir en cavités. Ces cavités vont offrir le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales et végétales. Ces cavités serviront aussi bien aux mammifères (chauves-souris, lérots, fouines, belettes, ...) qu'aux oiseaux cavernicoles (Chevêches d'Athéna, mésanges, Rouge queue à front blanc, ...). La base du tronc, elle, sera occupée par les amphibiens, les hérissons et les insectes.

Suite à la proposition de sauvegarde de cette petite zone de 40 ares, ce site a donc été classé par la Région wallonne en « Zone Humide d'Intérêt Biologique » en 2005, ce qui signifie que la valeur écologique de l'endroit a été reconnue par arrêté du ministre chargé de la conservation de la nature. Ce site filtre et transforme les polluants organiques et stabilise les sédiments grâce à sa flore nitrophile, qui absorbe les excès de nitrates principalement issus de l'agriculture.



Fig. 1. Vue aérienne des mares de Baive.



Fig. 2 & 3. Une mare requiert un entretien.



Fig. 4 & 5. La valeur éducative d'une mare.

Il a, de plus, une valeur patrimoniale et éducative. Des visites scolaires et des guidances nature sont organisées sur ce site afin de conscientiser le public aux richesses de la nature et à sa protection. De même, des journées de gestion sont organisées une fois l'an à l'automne par des bénévoles afin d'entretenir ces mares, ce qui entretient aussi les liens sociaux. En effet, une zone humide enrichit le paysage et représente un lieu privilégié pour la biodiversité, car c'est une zone intermédiaire entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, ce qui constitue un habitat de choix pour de nombreuses espèces. Ce site est désormais protégé et il est interdit d'y cueillir, planter, déplanter, endommager ou détruire toute espèce indigène à l'état sauvage. Bientôt aussi, un projet de pâturage extensif moutons y verra le jour pour renforcer la gestion écologique du site.

Vous imaginez bien que cet endroit voué à la conservation de la nature recèle dès lors des trésors concernant la faune et la flore. Vous allez constater qu'il existe clairement des liens entre la présence de certaines espèces dans ce petit vallon du ruisseau de Vôvesène :

- une dizaine d'espèces de libellules sont représentées ici et on a pu y observer le Faucon hobereau, magnifique rapace dont le menu se compose entre autres de libellules ;
- de nombreux insectes aquatiques ont attiré l'Alyte accoucheur (petit crapaud de la taille d'un escargot dont le mâle s'occupe de porter les œufs autour de ses pattes arrière tout le long de leur développement) et la Salamandre tachetée qui sont des amphibiens placés sur liste rouge ;
- de même, sur les quatre espèces de Tritons que nous avons en Belgique, trois sont représentées ; il s'agit de l'alpestre, du palmé et du ponctué, ne manque que le crêté ;
- de nombreux rongeurs et insectes trouvent refuge dans les hautes herbes et la Pie-grièche écorcheur qui est une visiteuse d'été en léger déclin (elle hiberne en Afrique tropicale) a été observée ici. Le Bruant jaune, le Bruant des roseaux, la Fauvette grisette et même le Martin pêcheur y sont de passage.



La végétation recèle également quelques particularités puisqu'il s'agit d'une végétation à tendance nitrophile, constituée principalement de Scirpes des bois et d'une mégaphorbiaie à hautes herbes dominée par la Reine des prés, l'Épilobe hirsute et la grande Ortie. Diverses autres espèces hygrophiles telles que le populage, les roseaux ou le *Typha latifolia* (massette), qui ont tendance à envahir l'étang, y sont présentes.

Nous vous invitons dès lors à vous promener autour de ce site remarquable qui invite à la quiétude et à la découverte !

Judith Bernard

Guide-Nature C.N.B. Le Diable Vauvert

Photos : **Daniel Steenhaut** et **Maurice Goethals**

Fig. 6. La vie !

Fête d'inauguration à Lizée

Une fête sera organisée à Lizée **le 6 ou le 27 septembre**. Elle a pour objectif de mettre en lumière l'inauguration de « La Brèche », une salle polyvalente auto-construite par les habitant.e.s de l'habitat groupé de la ferme de Lizée. Elle permettra d'accueillir des activités citoyennes et associatives, d'ordre socioculturelles, artistiques et festives, comme des colloques, concerts, ateliers bien être, GAC, cours de théâtre, etc.



Fig. 1. Vue de la fête « Nourrir le Condroz » organisée à Lizée en 2022.

Le groupe a bon espoir de pouvoir commencer à louer « La Brèche » à des prix démocratiques et accessibles au plus grand nombre à compter de septembre prochain. La salle dispose d'une petite kitchenette, de WC, d'un vidéoprojecteur et d'un peu de matériel son. Le souhait à travers cette fête est de visibiliser l'espace aussi bien pour les habitant.e.s de la région, que pour des artistes qui viendraient de Bruxelles, par exemple, pour se mettre au vert, ou des membres d'autres habitats groupés qui auraient besoin de se retrouver au calme.



Fig. 2. L'arrivée dans la cour de la ferme.

La fête sera gratuite et se déroulera à la Ferme de Lizée, rue de Lizée à 5332 Crupet, de **12 h à 21 h**. De nombreuses activités sont prévues pour petits et grands, notamment des projections de films, des jeux pour les enfants, des visites du site, un concert et une initiation à la danse folk. Des pizzas maison cuites au feu de bois et un bar seront prévus toute la journée.

Les **réservations** sont souhaitées, et il est possible d'avoir plus d'informations en contactant Marion Lory au **0495.18.49.70**.

Par ailleurs, les personnes intéressées à l'idée d'en savoir plus sur l'habitat groupé de la Ferme de Lizée peuvent contacter Olivier Snyers au 0499.60.69.04.

Marion Lory





LES TERRASSES *de Crupet*

Les Terrasses de Crupet vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec de savoureux plats.

Durant l'hiver, plongez dans une atmosphère exceptionnelle grâce à notre chalet et savourez de délicieux mets hivernaux.

Venez partager un moment gourmand en famille ou entre amis et profiter d'une pause authentique et pleine de saveurs.



Infos & réservations : www.lesterrassesdecrupet.be

Rue Basse 13, 5332 Assesse • 083 65 51 11

6 ANS | GARANTIE MAZDA



LA ALL-NEW MAZDA CX-80

UNE VIE PLEINE DE POSSIBILITÉS

Au Japon, l'espace vide est une source de possibilités infinies. Un espace qui vous donne de la liberté pour tout ce que vous faites et pour tous ceux que vous aimez. La All-New Mazda CX-80 est un SUV spacieux et polyvalent, conçue avec la plus grande attention aux détails et dotée de trois rangées de sièges pouvant accueillir jusqu'à 7 personnes. Avec sa motorisation plug-in hybride ou sa version diesel ainsi que sa capacité de remorquage allant jusqu'à 2.500 kg, elle offre toute la flexibilité nécessaire à une expérience de conduite exaltante, que vous exploriez la ville ou que vous partiez en randonnée à la campagne. Pour en savoir plus, rendez-vous sur mazda.be.

DÉCOUVREZ-LA DANS NOTRE SHOWROOM



MAZDA NAMUR

ERPENT | Chaussée de Marche 555, tel. +32 81 32 05 11
| mazda.be/mazdanamur

1,6 - 5,8 L/100KM 35 - 151 G/KM CO₂ (WLTP)

Contactez-nous pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Législation environnementale (A.R. 19.03.04) www.mazda.be.

Les valeurs indiquées sont basées sur la méthode de test WLTP et s'appliquent à la ALL-NEW MAZDA CX-80 TAKUMI (illustrée en teinte optionnelle Artisan Red). Modèles présentés à titre d'illustration. Tous nos prix s'entendent TVAC sauf mention contraire. E.R : Mazda Motor Logistics Europe sa, agissant sous le nom Mazda Motor Belux, importateur. Blaasveldstraat 162, B-2830 Willebroek. Numéro d'entreprise : 0406.024.281. Numéro de compte bancaire : BE21 3200 0698 7003. Contact : info-be@mazdaeur.com, www.mazda.be.

